

MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION : PRÉVENIR LES CONDUITES SEXISTES

Guide méthodologique
à l'usage des acteurs
de la formation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES



Sport
Éducation
Mixité
Citoyenneté

Remerciements	4
Introduction	5
CHAPITRE I : Les personnes visées par ce guide (POUR QUI ?)	7
PARTIE I : Les acteurs et leur fonction	7
PARTIE II : Filière de formation des acteurs - cibles	9
Conclusion du chapitre I	11
CHAPITRE II : Présentation de la démarche et de ses enjeux (POURQUOI ?)	12
PARTIE 1 : Définition et rappel juridique	12
PARTIE 2 : Pourquoi aborder le sexisme dans les formations aux métiers du sport et de l'animation ?	15
Conclusion du chapitre II	22
CHAPITRE III : Comment aborder les conduites sexistes en formation ? (COMMENT ?)	23
PARTIE 1 : Préparer son intervention	23
PARTIE 2 : Animer, sensibiliser, former les acteurs	27
Conclusion du chapitre III	50
Bibliographie	50

REMERCIEMENTS

Contributeurs

(Par ordre alphabétique)

Renée AYMA -

Direction des sports - Bureau des métiers, des diplômes et de la réglementation (DS C1)

David BRINQUIN -

Direction des sports - Bureau du développement des pratiques sportives, de l'éthique sportive et des relations avec les fédérations multisports et affinitaires (DS B1)

Jean-Baptiste CLERICO -

Directeur territorial des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) de PACA

Stéphanie CORNU -

Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté » (PRN SEMC)

Denis LOUISET -

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP)

Aurélie MARTIN -

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE)

Corinne MARTIN -

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive Provence-Alpes-Côte d'Azur (CREPS PACA)

Sylvie MARTINEZ -

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Anne SARA -

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, bureau de la protection des mineurs en accueils collectifs de mineurs et des formations JEP (DJEPVA A3)

Ce guide méthodologique a été réalisé par le pôle ressources national Sport, éducation, mixités, citoyenneté, la direction des sports (bureau des métiers, des diplômes et de la réglementation) et la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (bureau de la protection des mineurs en accueils collectifs et des formations JEP).

Conception graphique

Anne-Laure CHASSET -

Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté » (PRN SEMC)

Coordination des travaux

Stéphanie CORNU -

Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté » (PRN SEMC)

INTRODUCTION

Sexisme dans les métiers du sport et de l'animation ? Mais de quoi parle-t-on ?

Une société démocratique fondée sur les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité passe par l'affirmation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Même si l'on constate des progrès dans l'éducation, l'emploi, la représentation politique, les inégalités entre les femmes et les hommes perdurent dans de nombreux secteurs.

Les déséquilibres entre les femmes et les hommes sont facteurs d'inégalités qui conduisent parfois à des comportements violents. Ils constituent une violation des droits de la personne, et, de façon plus dissimulée voire inconsciente, l'expression de comportements sexistes.

La définition du sexisme dans le petit Larousse est la suivante : « *attitude discriminatoire fondée sur le sexe¹* ».

Selon Brigitte GRÉSY, le sexisme ordinaire se définit comme l'expression des stéréotypes et des représentations collectives qui se traduisent par des mots, des gestes, des comportements ou des actes qui excluent, marginalisent ou infériorisent les femmes, du fait de leur appartenance au sexe féminin. Le sexisme ordinaire s'accroche indubitablement à la notion de genre², en tant qu'élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes et manière de signifier des rapports de pouvoir. Il concourt à maintenir un rapport de domination d'un sexe sur l'autre. Un ordre hiérarchique s'établit alors entre les sexes, et, le plus souvent, au profit d'une supériorité de l'homme sur la femme. Il s'explique par le fait que, pour reprendre les mots de BOURDIEU, « *les femmes ont en commun d'être séparées des hommes par un coefficient symbolique négatif* ».

« *Le sexisme ordinaire nous fait entrer dans un univers singulier : on est dans le signe qui rejette, la parole qui exclut, le sourire qui infantilise, le dos qui se tourne, le cercle qui ne s'ouvre pas, la couleur grise qui refuse le rose³.* »

Le sexisme se nourrit des représentations et des stéréotypes qui sont issus du mécanisme du déterminisme. La récurrence des conduites sexistes, fait que, d'emblée, certaines pratiques sexistes passent insidieusement pour des pratiques sociales normées.

Lutter contre les conduites sexistes s'inscrit au rang des priorités du gouvernement. Des efforts concrets sont actuellement mis en œuvre pour aller dans ce sens.

L'objectif de ce guide est de sensibiliser le public à la lutte contre les conduites sexistes en agissant en priorité sur les acteurs-clé du système. L'entrée métier a été choisie afin de proposer les outils les plus pertinents pour lutter contre les conduites sexistes à :

- ceux qui sont en charge de la formation de l'encadrement du public privilégiant ainsi l'essaimage de bonnes pratiques ;
- ceux qui portent la responsabilité des organisations qui accueillent du public.

Le travail qui est proposé dans ce guide consiste à s'interroger sur ses propres comportements et représentations avant d'intervenir auprès des autres.

Quelle est ma propre représentation des conduites sexistes ?

Quelle que soit ma fonction, quelle image je véhicule auprès du public en matière de conduite sexiste ?

Dans mon discours, dans mon langage ?

1 - <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sexisme/72461>

2- Voir les fiches-concept

3- Brigitte GRÉSY « Petit traité contre le sexisme ordinaire » cite Pierre Bourdieu dans la « La domination masculine ». : <http://www.sexismeordinaire.com/qu-est-ce-que-le-sexisme-ordinaire>

Le *modus operandi* consiste à modifier les conduites sexistes des publics cibles de ce guide en intervenant par la formation et toucher au cœur de l'identité « métier » des animateurs socio-culturels, des éducateurs sportifs, voire de ceux qui dirigent les organisations accueillant du public.

Le présent guide, mis à disposition des acteurs de la formation, a été conçu pour répondre à deux objectifs majeurs : « mieux vivre ensemble » et contribuer au développement des individus et des organisations. Les projets de formation peuvent ainsi devenir de véritables leviers de changement et de progrès et dépassent largement la question de la qualification professionnelle. La formation peut alors s'appréhender comme outil d'évolution et de mutation d'un champ social.

Ce guide a pour vocation d'apporter une aide sur les plans pédagogique et managérial à toute personne souhaitant porter la question du sens, mais aussi l'éthique au centre des démarches d'ingénierie de formation...

CHAPITRE I : LES PERSONNES VISÉES PAR CE GUIDE (POUR QUI ?)

PARTIE 1 : LES ACTEURS ET LEUR FONCTION

Appréhender les acteurs cibles par leurs fonctions et leurs principales activités

Avertissement de lecture : Nous attirons votre attention sur le fait que nous avons choisi, par commodité de lecture, le genre masculin pour les fonctions ou noms de métiers.

A qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse principalement aux acteurs qui s'inscrivent dans le projet éducatif global des enfants et des jeunes. Trois grandes fonctions ont été identifiées. Elles sont exercées par une diversité d'acteurs investis à titre professionnel ou non professionnel. La formation est le moment approprié pour transmettre des valeurs éthiques fondées sur le respect de chacun et en particulier sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les stéréotypes et comportements sexistes.

La première fonction est celle d'éducateur et/ou d'animateur. Par son interaction directe avec le public, l'éducateur a un rôle déterminant dans la transmission des valeurs et des codes sociaux. Il peut influencer les comportements, notamment des publics les plus vulnérables dont les jeunes font partie.

La deuxième fonction est celle formateur de formateur. La formation professionnelle pour adultes est également un terrain fertile à la « transformation » des individus.

Enfin la troisième fonction est celle de dirigeant. Diriger implique de construire un projet d'établissement ou de service, de manager ses équipes et d'être le garant de l'éthique de l'organisation.

Ces trois grandes fonctions, révèlent une multitude d'acteurs qui interviennent notamment dans le champ du sport et de l'animation. Ces acteurs ont donc la tâche de connaître les principes éthiques relevant de leurs fonctions et de questionner sans cesse leurs postures professionnelles. Chacun à leur niveau, ils agissent comme des courroies de transmission des comportements. Or, au cœur de ces trois grandes fonctions, il est possible d'inscrire des habitudes professionnelles qui permettent d'identifier et de comprendre les mécanismes du sexisme pour mieux s'en affranchir.



L'animateur/éducateur

Ils sont en contact direct avec les usagers. Certains véhiculent des idées reçues sur les femmes et les hommes et notamment au regard de la pratique sportive, qui contribuent au renforcement des identités de sexe.

L'animateur socio-culturel⁴

Ateliers de hip-hop, sorties culturelles, loisirs périscolaires... L'animateur socioculturel organise de multiples activités. Il les adapte à ses publics, composés aussi bien d'enfants et d'adolescents que d'adultes dont des personnes âgées.

L'éducateur sportif⁵

Gymnastique, ski, football, judo, roller, escalade ou multisports... L'éducateur sportif initie ou entraîne des publics variés dans une ou plusieurs disciplines. Son champ d'activité dépend de ses qualifications et de son cadre d'exercice.

Les principales dimensions de la fonction retenue à l'aune de la prévention des conduites sexistes

L'animateur/éducateur est en contact direct avec le public. Sa position d'adulte et/ou d'encadrant, lui confère un rôle de modèle pour les jeunes mais aussi pour les adultes par les gestes adoptés, les mots choisis, les attitudes prises. Parce que leur fonction les oblige à s'adapter aux différents publics, les animateurs et les éducateurs appuient assez souvent leur pratique sur une vision stéréotypée des publics auxquels ils s'adressent. Les acteurs sensibilisés à l'approche des stéréotypes de genre sont davantage en capacité d'éviter les écueils relatifs aux pratiques ou comportements discriminants. Ces pratiques sont alors factrices d'une construction sociale forgée sur plus d'égalité entre les sexes. Le rôle de ces intervenants est essentiel dans la construction des rôles sociaux, du fait de leur position de modèle certes mais aussi du fait de la nature des activités développées et la mixité des publics rencontrés. Il est donc important de leur proposer une formation adaptée afin de répondre à ce besoin constaté.

Le formateur de formateur

Le formateur de formateur a vocation à exercer son métier en direction d'un public adulte aux caractéristiques variées. Il s'adresse à des publics variés : salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants, jeunes avec ou sans diplôme soucieux d'acquérir de nouvelles compétences. Il intervient dans le cadre de stages, de cours particuliers ou collectifs.

Les principales dimensions de la fonction de formateur à l'aune de la prévention des conduites sexistes

Le formateur de formateur cherche à développer les compétences professionnelles des personnes suivant sa formation. Son cadre d'intervention l'oblige sans cesse à expliciter le lien entre théorie et pratique. Or, il arrive que la mixité des formations occasionnent des comportements discriminants, voire même sexistes ou violents, à l'encontre des femmes, des jeunes filles mais également des hommes ou des jeunes garçons, que les formateurs ne sont pas toujours en capacité d'appréhender ou de décrypter.

Deux compétences professionnelles sont donc amenées à être développées :

1. L'acuité à repérer les comportements sexistes : le formateur de formateur doit être ouvert et réceptif.
2. La capacité à traiter pédagogiquement cette situation lorsqu'elle se présente : le formateur de formateur est une personne ressource qui essaime les bonnes pratiques.

4- Construite en référence à la fiche métier éditée par l'ONISEP. <http://www.onisep.fr/>

5- Construite à partir de la fiche métier éditée par l'ONISEP. <http://www.onisep.fr/>

Le dirigeant/ le directeur

Du point de vue fonctionnel, les missions de dirigeant et de directeur sont similaires. Néanmoins leur champ d'intervention respectif diffère : en général la qualité de dirigeant s'applique aux personnes qui exercent leur responsabilité à titre bénévole, alors que la fonction de directeur s'exerce contre rémunération.

Les principales dimensions de la fonction de direction à l'aune de la prévention des conduites sexistes

La lutte contre les comportements et propos sexistes est intégrée au cœur du projet des structures, notamment dans l'ensemble des tâches qui a trait à la gestion de l'équipe. Le manager définit les orientations de la structure et conduit les réunions dans le respect des valeurs. Il choisit également ses équipes.

Au cœur de la fonction de direction, les activités liées au management peuvent constituer un terreau fertile à l'expression du sexisme. En revanche, lorsque la direction a impulsé une stratégie de changement, sur cette question, c'est à elle que reviendra le soin de la conduire. Par conséquent, son rôle est essentiel. Ses convictions et son statut vont en effet faciliter l'essaimage et la diffusion de ces modalités d'actions auprès de l'ensemble de l'organisation.

Le manager est perçu comme la personne qui donne du sens aux actions et aux choses. L'enjeu du manager est d'orienter l'organisation vers des valeurs partagées dont il est le garant. Il impulse et met en œuvre les conditions de l'innovation au sein de sa structure.

Pour manager les équipes, l'écoute et l'empathie sont des qualités recherchées.

Manager, c'est produire à plusieurs ce que l'on serait incapable de faire seul.

Dépasser la somme des individus. Le manager doit créer les conditions pour que la production collective soit supérieure à la somme des productions individuelles. On est vraisemblablement plus fort en groupe, mais sous certaines conditions. Pour cela, il faut à tout prix rompre avec les habitudes des réunions en mode de « pensée balistique » (qui consiste à tuer le plus d'idées possibles pour mieux imposer la sienne) et à veiller à l'expression des hommes et des femmes.

PARTIE 2 : FILIERE DE FORMATION DES ACTEURS - CIBLES

Filière jeunesse et filière sport : la formation au service d'un projet d'éducation partagée

Quelles relations entre le secteur de l'animation non professionnelle et celui de l'animation professionnelle ?

Ces deux secteurs s'organisent parallèlement dans un même champ ; l'un dans le cadre de l'animation non professionnelle, l'autre dans le cadre professionnel. Les animateurs ou éducateurs sont engagés dans des fonctions d'initiation sportive, ou dans des activités sociales, culturelles ou de loisir.

Ils sont souvent titulaires du BAFA⁶ et/ou d'un diplôme fédéral d'initiateur ou d'arbitre, avant de s'engager dans une formation professionnelle. Ces expériences non professionnelles leur ont permis de se confronter à des publics, des situations d'animation et d'encadrement. Cela leur a donné une première approche d'un métier aux multiples facettes. D'autre part, le bénévolat tient une place importante dans le secteur de l'animation socio-culturelle et sportive. Cette spécificité donne un statut particulier au binôme, élu/salarié, bénévole-professionnel, et renvoie à l'intérêt de proposer ce guide aux différents acteurs quel que soit leur statut. Leurs fonctions conjointes s'exercent auprès des mêmes publics, **il semble important qu'il n'y ait pas de rupture dans les discours et les pratiques qui se veulent exempts de stéréotypes.**

Les formations, mises en œuvre par des organismes habilités, conduisant aux fonctions d'animateur, sont imprégnées des valeurs de l'éducation populaire et du sport. C'est dans ce premier espace de formation qu'il est intéressant d'intégrer la dimension d'éducation aux stéréotypes. C'est pourquoi ce guide est destiné principalement aux organismes de formation.

⁶- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Prévenir les conduites sexistes, c'est d'abord les identifier dans sa propre posture, dans les activités proposées, dans les rapports interpersonnels de son cadre d'intervention (animateur-enfant, animateur-animateur, animateur-parent, animateur-directeur, etc.)...

Face au public les animateurs pourront transmettre des valeurs plus égalitaires et moins fondées sur le sexisme. Par exemple, les Accueils collectifs de mineurs (ACM) sont encadrés par un large panel de personnels, les enfants et jeunes sont issus de tous les milieux. Les animateurs endossent ici une posture significative d'adulte référent dans un système éducatif global, de la sphère familiale au cadre scolaire et extra-scolaire partenarial.

La formation des directeurs (BAFD)⁷ quant à elle, implique de s'intéresser non seulement aux fonctions techniques de direction mais aussi, et surtout, à la sensibilisation des participants au respect des valeurs éducatives tant dans la mise en œuvre du projet pédagogique que dans l'animation des équipes d'animateurs. Il leur appartient de proposer aux équipes une réflexion sur leurs pratiques et leurs comportements en les mettant à distance des stéréotypes.

Les emplois d'animateurs, dans le cadre des ACM⁸ sont assez souvent des tremplins ou des étapes dans un parcours professionnel. Les formations professionnelles relevant du Ministère chargé de la jeunesse et des sports sont la suite logique d'un projet qualifiant.

De la même manière, les formations fédérales sportives s'adressent à des jeunes qui peuvent à court terme entamer une formation professionnelle. Ces jeunes ont la responsabilité éducative d'enfants ou de jeunes dans l'apprentissage de disciplines sportives. La position de référent auprès des jeunes sportifs leur confère une place privilégiée pour transmettre des repères. C'est pourquoi ils peuvent éventuellement utiliser ce guide pour réfléchir aux incidences de leurs attitudes, comportements, mais aussi de leur vocabulaire et de leur positionnement vis-à-vis de la mixité et être ainsi les vecteurs de comportements plus égalitaires et respectueux de chacun.

Investir ces formations du champ non professionnel offre la possibilité d'ancrer un discours éducatif tout au long de la formation et des apprentissages. **Ainsi, il n'est pas question de plaquer des contenus d'information et de sensibilisation mais bien de s'inscrire dans une démarche éducative intégrée. Une démarche qui considère la fonction éducative sans stéréotype, qui permet à l'individu de faire des choix indépendamment de son sexe ou de ses représentations. La formation est alors considérée comme un système d'éducation équilibré et égalitaire.**

Intervenir dans chaque type de formation, à visée non professionnelle ou professionnelle, pour tout niveau de qualification permet de toucher un public très large.

Dans ce cadre, certaines connaissances et questionnements préalables sur le sexisme doivent être transmis aux intervenants pour les alerter des conséquences de tels actes sur la construction sociale des individus bénéficiant de leurs prestations. Ces comportements peuvent en effet conduire à des inégalités voire des violences entre individus. Or de tels propos contrediraient les valeurs à transmettre par l'éducation.

Enfin et surtout, les intervenants doivent mesurer les opportunités pédagogiques réelles dans la transmission de valeurs non stéréotypées. En effet, ils sont une interface primordiale dans la construction d'une société plus égalitaire et plus respectueuse de l'individu. Cette manière d'être auprès du public peut certes parfois bouleverser les pratiques et les enseignements jusque-là dispensés, mais elle est également un formidable levier pour réinventer des projets, des pratiques et une société qui ressemblent à la réalité.

⁷ - Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

⁸ - Accueil collectif de mineurs

Filière de l'animation non professionnelle		Principales activités mises à l'aune du sexisme	Filière de l'animation professionnelle		
Diplôme formation	Cursus et opérateur		Diplôme formation	Cursus et opérateur	Classification CEREQ
Initiateur	Fédération sportive et culturelles Variable en fonction du support	Animer Participer à éduquer	BAPAAT	OF agréés Etat	Niveau V
BAFA	8 jours stage de base + stage pratique de 14 jours + 6 jours stage approfondissement OF habilités Etat	Animer Éduquer	BP JEPS	OF habilités Etat	Niveau IV
		Coordonner Former Entraîner (sport)	DE JEPS	OF habilités Etat	Niveau III
BAFD	9 jours stage de base+ stage pratique de 14 jours + 6 jours stage approfondissement + 2 ^{ème} stage pratique de 14 jours OF habilités Etat	Manager une équipe en étant garant d'une éthique Diriger une structure (animation)	DESJEPS	OF habilités Etat	Niveau II

CONCLUSION DU CHAPITRE I

Intervenir en priorité auprès des animateurs, des éducateurs, des formateurs de formateur, des dirigeants et directeurs identifiés dans ce guide, favorisera :

- la sensibilisation d'un large public à la lutte contre les comportements et propos sexistes à travers les activités d'animation et les pratiques sportives ;
- la définition d'un projet ou la mise en place d'une procédure éducative sur la thématique de lutte contre les comportements et propos sexistes.

Le travail éducatif, par « ricochet », participera à la construction des identités des plus jeunes mais aussi à la déconstruction, autant que de besoin, des représentations des individus plus âgés. Cette action contribuera au développement d'une culture de l'égalité.

Enfin les référentiels de formation des acteurs cibles des filières du sport et de l'animation pourront être re-questionnés à la lumière de ces avancées.

Ainsi, le guide a vocation à systématiser le travail éducatif de lutte contre le sexisme et à donner les moyens aux professionnels et bénévoles de modifier durablement leurs représentations liées au féminin et au masculin (stéréotypes). De même, il doit permettre d'interroger le public accueilli sur ses propres représentations de façon à diffuser des comportements et propos plus égalitaires pour tendre vers une société construite sur des valeurs de respect, de non-violence et de non-discrimination.

CHAPITRE II : PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ET DE SES ENJEUX (POURQUOI ?)

PARTIE 1 : DÉFINITION ET RAPPEL JURIDIQUE

Définition

Le comportement à caractère sexiste désigne une attitude de discrimination fondée sur la notion de sexe. **Si les femmes sont majoritairement les victimes de ce type de comportement, de plus en plus d'hommes en sont également la cible.**

Plus précisément : « Ce terme recouvre (...) des traditions culturelles, des comportements et des représentations, mais aussi des idéologies qui posent une différence de statut et de dignité entre l'homme et la femme. »

Le sexisme définit un rapport plus ou moins hiérarchique des deux sexes (...). **Autrement dit le sexisme se caractérise par le fait d'être discriminé en fonction de son sexe. La notion de sexisme recouvre toutes les expressions et les comportements qui méprisent, dévalorisent et discriminent le plus souvent les femmes.** La forme la plus courante est orale (plaisanteries, commentaires sexistes, langage sexiste) ou visuelle (publicité, vidéo-clips, pornographie) (...) Parce que certaines formes sont répandues et quotidiennes, on ne les perçoit plus comme du sexisme (...). »



Les conséquences en sont les suivantes :

« Le sexisme est une discrimination qui met à mal le principe d'égalité. »

« Chaque fois que l'on parle de façon sexiste de l'autre, cherchant ainsi à le rabaisser ou à instaurer un rapport de force, on entre dans un engrenage qui peut amener à terme, un jour ou l'autre, à d'autres formes plus graves de violences. »

Pour en savoir plus :

Ces éléments de définition sont tirés du guide « Comportements sexistes et violences sexuelles : Prévenir, Repérer, Agir » (Guide d'intervention en milieu scolaire publié en 2011). Ce guide a été copiloté par le ministère de l'Education nationale.

Vous pouvez consulter l'intégralité du guide sur le lien suivant :

http://media.eduscol.education.fr/.../comportements_sexistes_et_violences_sexuelles_162053.pdf

Cadrage

Ce comportement fait l'objet de sanctions pénales lorsqu'il caractérise une injure, une diffamation ou une discrimination. En outre, certains crimes et délits de droit commun font l'objet de sanctions pénales aggravées lorsqu'ils sont à caractère sexiste.

Le délit de discrimination de sexe est prévu par la loi depuis 1975. Par ailleurs, il peut également faire l'objet de sanctions fondées sur les dispositions du Code du travail.

Cette partie traite uniquement des conséquences pénales de comportements à caractère sexiste.

Au plan pénal, un comportement à caractère sexiste peut se manifester de trois manières :

- **par une discrimination⁹** : le sexe est un des critères retenus pour qualifier une discrimination au sens de l'article 225-1 du Code pénal. Ainsi, constitue une discrimination sexiste toute distinction opérée entre des personnes physiques ou morales à raison de leur sexe. Lorsqu'elle est constituée, elle est passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000€ d'amende. Toutefois, la loi pénale ne sanctionne ce type de discriminations que dans les domaines qu'elle a limitativement énumérés à l'article 225-2 du code pénal. Il faut que le comportement à caractère sexiste constitue le motif de non accès à la pratique sportive par exemple ou de non accès à un emploi. Néanmoins, quelques exceptions autorisent une discrimination mais elles doivent être autorisées par la loi ;
- **par une action constitutive d'une infraction¹⁰, dont le mobile sexiste constitue une circonstance aggravante (violence physique notamment) ;**
- **par une expression publique¹¹.**

Important :

Le droit français appréhende sous trois angles différents les comportements à caractère sexiste.

Un même terme peut donc recouvrir trois traitements juridiques différents. Il en est de même pour le racisme et les comportements homophobes.

9- Pour en savoir plus voir fiches 1 et 4 du guide juridique 2014 du ministère chargé des sports relatif à la prévention et la lutte contre les incivilités, violences et discriminations dans le sport- Publication octobre 2014 (cf. lien dans la bibliographie).

10- Voir fiches 2 et 5 du guide juridique 2014 du ministère chargé des sports pour les éléments généraux de définition sur les violences et leurs conséquences juridiques.

11- Ibid

Applications

Sur ce terrain, on se situe très souvent dans le cas d'un régime de sanction pénale aggravé. Ce régime aggravé peut être appréhendé sous deux angles :

La nature du comportement à caractère sexiste : violence physique ou expression publique ?

- Lorsqu'il s'agit d'une violence physique :

Il n'existe pas de sanction pénale aggravée lorsque la violence physique a un caractère sexiste.

- Lorsqu'il s'agit d'une expression publique :

Deux cas de figure se présentent. Chacun d'eux comporte un régime de sanctions pénales spécifiques.

Ceci suppose en premier lieu de savoir si l'infraction a été commise dans l'espace public ?

Cette caractérisation des délits relèvent de la loi sur la presse (loi du 29 juillet 1881). Une infraction est considérée comme « publique » si des personnes (peu importe leur nombre) ont pu entendre, voir ou lire des propos ou images sexistes et qu'elles n'appartiennent pas à une « même communauté d'intérêt » (par exemple, le cercle familial, l'entreprise, un parti politique, etc.). Si tel est le cas, cela détermine la qualification de l'infraction et donc le délai de prescription.

Quels sont les cas de figure possibles ?

1^{er} cas de figure

(ce cas renvoie à la distinction entre injure et diffamation)

Il faut partir de la distinction entre une injure et une diffamation développées dans les fiches 2 et 5 du guide juridique 2014 du ministère chargé des sports¹².

- Ce régime d'aggravation de la sanction pénale existe depuis : la loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004 portant création de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (intégrée au Défenseur des droits en 2011) et plus particulièrement son titre 3 relatif notamment au renforcement de la lutte contre les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe ; une injure publique à caractère sexiste : application de l'article 33 de la loi du 29 juillet 1881 ; une diffamation publique à caractère sexiste : application de l'article 32 de la loi du 29 juillet 1881.

Sont considérés comme publics les écrits distribués ou les propos prononcés dans les lieux ou réunions publics (enceintes ou manifestations sportives notamment).

2^e cas de figure

(ce cas renvoie à la provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence)

Il existe également l'hypothèse de la provocation publique à la discrimination, à la haine ou à la violence, laquelle peut recouvrir des motifs homophobes. L'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 dispose que « seront punis des peines d'[un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement] ceux qui, par ces mêmes moyens, auront provoqué à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap ou auront provoqué, à l'égard des mêmes personnes, aux discriminations prévues par les articles 225-2 et 432-7 du Code pénal ».

La jurisprudence définit la provocation non directe comme celle qui tend « à susciter non pas l'entreprise criminelle mais un mouvement d'opinion de nature à créer à son tour un état d'esprit susceptible de permettre la naissance de l'entreprise criminelle » (Cass. crim., 25 févr. 1954). Ainsi, il n'est pas besoin que le provocateur ait eu à l'esprit la commission des délits visés par l'article 24, si ses propos créent un état d'esprit qui porte aux délits de violence ou de discrimination entraînés par l'ostracisme dont il souhaite que soient frappés les groupes victimes, et la haine est constitutive de cet état d'esprit.

¹²- Reportez-vous à la fiche repère 5

L’auteur du comportement : régime pénal spécifique lorsque le comportement à caractère sexiste émane d’un supporter.

Lorsqu’un comportement à caractère sexiste ([ici, une violence physique ou une expression publique](#)) est commis par un supporter ou un groupement de supporter à l’occasion d’une manifestation sportive, il faut se référer au Code du sport qui prévoit une sanction pénale aggravée.

- Pour les supporters appréhendés à titre individuel

. [Article L. 332-6 du Code du sport](#) (sur la provocation à la haine ou à la violence dans une enceinte sportive lors de manifestations sportives).

- Pour les groupements de supporters

. [Article L. 332-18 du Code du sport](#) (sur la suspension ou dissolution d’un groupement de supporter) ;

. [Article L. 332-19 du Code du sport](#) (sur l’aggravation des peines encourues en cas de participation au maintien ou à la reconstitution de groupements dissous ou d’organisation de telles actions lorsque les infractions à l’origine de la dissolution ou de la suspension ont été commises à raison du sexe de la victime. La peine prévue est de 5 ans de prison et de 75 000 euros d’amende).

PARTIE 2 : LES ENJEUX DE LA PRISE EN COMPTE DU SEXISME

Quels sont les principes et les valeurs qui soutiennent notre démarche ?

Un contexte politique fort

Le comité interministériel aux droits des femmes et à l’égalité entre les femmes et les hommes

L’institution d’un ministère de plein exercice consacré aux droits des femmes et à l’égalité entre les femmes et les hommes est effective depuis le 16 mai 2012 et place ces problématiques au cœur des politiques publiques. Ainsi, chaque ministère dispose aujourd’hui d’une feuille de route qui guide son cheminement vers l’égalité entre les femmes et les hommes.

Une feuille de route spécifique a été élaborée en ce sens sur les politiques sportives. En 2013, le gouvernement privilégie l’accès à la mixité et l’égalité professionnelle. Des actions de formation en direction des professionnels en contact avec les publics ont été prévues. Par ailleurs, le Parlement a adopté la loi sur le harcèlement sexuel à l’unanimité, le 12 juillet 2012¹³.

Le contexte politique favorise la conception d’outils, tel que ce guide. Il favorise l’accompagnement des organismes de formation préparant aux diplômes de l’animation et du sport ainsi que des professionnels et des non-professionnels intervenant dans ces secteurs. En effet, ensemble ils œuvrent pour promouvoir plus d’égalité et moins de stéréotypes sexistes.

La politique en matière de jeunesse

Dans le champ de la jeunesse et de la vie associative, le ministère a soutenu un certain nombre d’outils ou d’initiatives visant à promouvoir l’égalité entre les femmes et les hommes. Certaines mesures prévoient notamment de renforcer la place des femmes dans la vie associative.

L’agence du service civique a, également été mobilisée pour concourir à la recherche d’une égalité entre les femmes et les hommes et les filles et les garçons. Une convention a été signée par la ministre des droits des femmes et la ministre des sports, de la jeunesse, de l’éducation populaire et de la vie associative, le 7 mars 2013.

¹³- Loi n°2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel

La politique sportive, focus sur les plans de féminisation des fédérations sportives

L'accès au sport et au sport de haut niveau, reste inégalitaire en France. Le monde du sport est caractérisé par une prédominance des hommes dans l'encadrement technique et les postes de responsabilité dans les instances de décision des fédérations sportives. Au fur et à mesure de leur renouvellement et au plus tard en 2014, les conventions d'objectifs signées avec les fédérations sportives intégreront un plan de féminisation, assorti d'un calendrier, développé sur cinq axes :

- parité dans les instances dirigeantes ;
- place des femmes dans le sport de haut niveau ;
- développement de la pratique sportive pour toutes et tous ;
- médiatisation du sport féminin ;
- accès des femmes aux fonctions d'arbitrage, de jugement technique, d'encadrement technique bénévole ou rémunéré.

Le Ministère chargé des sports sera vigilant quant à la mise en place de ces plans lors des réunions de négociation des prochaines conventions d'objectifs passées avec les fédérations. Il veillera également au déploiement et au suivi de ceux-ci en accompagnant les fédérations sportives avec des outils adaptés.

L'antériorité historique et évolution chiffrée de l'accès des femmes au sport

L'antériorité historique

L'idée selon laquelle « le sport est conçu par les hommes pour les hommes », est-elle la marque de la résignation ou bien est-elle une pensée collective « ordinaire » expliquant la difficulté des femmes à s'engager dans le sport ?

Cet adage pointe les résistances et controverses suscitées par l'engagement des femmes dans la pratique sportive. « *Impratique, inintéressante, inesthétique et ne craignons pas d'ajouter incorrecte, telle serait à notre avis, cette demi-Olympiade féminine*¹⁴. » Pierre DE COUBERTIN, (1912). La femme est admise en tant que spectatrice, et non comme actrice du sport.

Le sport, est alors un espace social propice à la construction des identités masculines, véritable lieu d'expression du courage et de la virilité.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le sport s'est édifié à partir des vestiges du passé. La société, en mouvement perpétuel, a inlassablement modifié ses rapports à l'éducation, à la liberté civile, à la citoyenneté, etc. Mais sur le plan de la construction des identités et des rôles assignés à un sexe, le sport n'est pas un espace social comme les autres.

Comme l'a souligné Catherine LOUVEAU (2000), le sport est un « **conservatoire** » des rôles sociaux de sexe. Il est un espace privilégié dans la mesure où il participe au maintien d'une hiérarchie entre la pratique des hommes et celle des femmes et exprime la permanence de la domination masculine.

14- COUBERTIN (P.) (De) (1912), *Les femmes aux jeux olympiques*, in *Revue Olympique*, N° 79, juillet 1912 p.109 à 111

Dans le sport, des tableaux de bord mesurant l'évolution de la féminisation sur le segment des pratiques sportives et sur l'accès aux responsabilités existent depuis 2004. Les principaux chiffres clés à retenir sont les suivants :

En matière d'activités physiques et sportives :

En 2010 : 87 % des femmes et 91 % des hommes âgés de 15 ans et plus déclarent avoir pratiqué au moins une activité physique ou sportive (APS) au cours des 12 derniers mois, même de façon occasionnelle, y compris pendant les vacances.

En ce qui concerne la pratique sportive licenciée :

En 1968 on dénombre 9 % de femmes licenciées. En 2012, la part des licences féminines atteint 37 %. L'adolescence (14-20) est une période où l'abandon de la pratique sportive, toutes fédérations confondues, est plus importante chez les filles que chez les garçons. On constate ainsi une baisse de 45 % des licences féminines alors la baisse n'est que de 35 % chez les garçons.

En ce qui concerne l'excellence sportive :

La représentation des femmes au sein des collectifs de haut niveau correspond à la proportion de femmes licenciées : la part des femmes est comprise entre 30,32 % (partenaires d'entraînement) et 37,80 % (collectif élite). Le collectif « élite » présente la plus forte densité féminine.

En ce qui concerne l'accès des femmes aux responsabilités :

Représentation des femmes au sein des bureaux des fédérations sportives

Si le recensement des personnes élues au sein des bureaux des fédérations enregistre une hausse de 2,3 % entre 2009 et 2013, le nombre de femmes augmente lui de 9,8 % sur la même période. Pour l'olympiade en cours, les femmes représenteront donc 22,8 % des membres élus de ces instances (tableau 1).

Tableau 1 : Comparaison 2009-2013 des membres élus des bureaux des fédérations

	2009			2013		
	Nombre d'élus	dont femmes	Taux de féminisation	Nombre d'élus	dont femmes	Taux de féminisation
Multisports	188	56	29,79 %	200	60	30,00 %
Non olympiques	404	66	16,34 %	437	82	18,76 %
Olympiques	321	72	22,43 %	297	71	23,91 %
Total général	913	194	21,25 %	934	213	22,81 %

A l'issue des élections des instances dirigeantes des fédérations sportives pour l'olympiade 2013-2016, les femmes représentent 12,5 % des présidents, 22,9 % des secrétaires généraux et 13,5 % des trésoriers. Sur ces trois fonctions, la représentation des femmes est en progression par rapport à la précédente olympiade (tableau 2).

Tableau 2 : Comparaison 2009 – 2013 du nombre de femmes occupant les fonctions clés des instances dirigeantes des fédérations sportives agréées.

	Présidence		Secrétariat général		Trésorerie	
	2009	2013	2009	2013	2009	2013
Multisports	6	6	4	9	3	6
Non olympiques	4	7	10	12	4	5
Olympiques		1	5	4	7	4
Total général	10	14	19	25	14	15

15- Se reporter aux chiffres-clés de la féminisation du sport, PRN SEMC

Les fonctions d'encadrement, EN, CTN, DTN, dans les fédérations sportives agréées

Parmi les différents postes d'encadrement technique, les postes de DTN et d'EN comportent le plus faible nombre de femmes (11,11 % chacun). Toutes fédérations confondues, c'est le poste de CTN qui est le plus féminisé, puisqu'il est détenu à 26,36 % par une femme (tableau 3).

Tableau 3 : nombre de femmes occupant les fonctions d'encadrement technique au sein des fédérations sportives agréées en 2013.

	Nombre de postes	Nombre de Femmes	Taux de féminisation
Entraîneuses nationales	324	36	11,11%
Directrice technique nationale (DTN)	63	7	11,11%
Conseillère technique nationale (CTN)	599	128	26,36%
Conseillère technique régionale (CTR)	627	103	16,42%
Total général	1613	274	16,98%

L'approche statistique permet d'objectiver les inégalités qui demeurent aujourd'hui entre les femmes et les hommes.

Sexisme : héritage historique et/ou produit du déterminisme social ?

Une analyse sociologique permet d'apporter des éléments de compréhension sur les règles de répartition hommes / femmes au sein des disciplines sportives. Ils caractérisent ce qui motive, empêche ou dissuade l'accès d'un individu à un espace social. Il est le résultat d'un système complexe fait « d'éléments d'attraction » (pull) et « d'éléments d'incitation » (push).

Les éléments qui éloignent peuvent être visibles : un lieu géographique trop éloigné ou un coût d'accès trop élevé. Ces « contraintes » peuvent interdire de fait certaines pratiques sociales.

D'autres mécanismes sont invisibles. Par exemple, lorsque la pratique sportive correspond à la norme sociale qui « autorise » tacitement la pratique : la danse attire les filles et le football séduit habituellement les garçons. Ou encore lorsque les rôles sociaux et fonctions sont attribués au sexe : par exemple le « bénévolat buvette » pour les femmes et la présidence de l'association pour les hommes.

Ainsi, qu'est-ce qui organise cette répartition des rôles ? Pourquoi les centres d'intérêt des femmes et des hommes paraissent si différenciés ? Comment naît l'intérêt d'une personne pour une activité ? Qu'est-ce qui la pousse à franchir les portes d'un club sportif ? A s'engager dans la gouvernance d'une organisation sportive ?

Un sexisme entre nature et culture

Le sexisme est une manière de s'opposer au principe d'égalité entre les femmes et les hommes. L'argument sur lequel s'appuient de nombreux opposants à l'égalité est celui de la différence « naturelle et irréfutable¹⁶ » entre les femmes et les hommes. Elle justifierait un engagement des individus dans des espaces sociaux différenciés selon le sexe. **C'est bien cette question de la différence entre les hommes et les femmes qui est centrale dans le sexisme.**

16 - Qu'on ne peut récuser

La conception « naturaliste »

Le « naturalisme » est une thèse qui vise à comprendre par un recours à la nature, principalement aux racines biologiques, les phénomènes observés dans les sciences humaines.

Selon Anne TATU-COLASSEAU¹⁷, le rôle de mère et la grossesse des femmes constituent le point d'ancrage biologique de l'ensemble de l'argumentation qui permet à tout système patriarcal, ancien ou moderne, de justifier des rôles sociaux différenciés selon le sexe. Sous prétexte que la femme engendre, un rôle de repli sur la progéniture et la maison lui est assigné comme une évidence. Ces arguments étayaient les discours les plus réactionnaires pour justifier la domination masculine.

« L'impossible distanciation de la femme de sa fonction séculaire de mère qui l'enjoint à une entrée « ghettoïsante » dans de nombreux espaces sociaux, le monde du travail, de la politique, de la production artistique et culturelle, de la pratique sportive en lien avec sa « féminité » : douce, esthétique, maternelle, donc fragile et inadaptée à de nombreuses performances. Cette approche sexiste représente l'héritage stéréotypé d'une histoire moderne construite par les hommes pour les hommes ¹⁷. »

Les différences femme-homme vues par l'anthropologie

L'anthropologue, Françoise HERITIER, fonde la valeur différenciée des sexes sur la culture. Les hommes se sont appropriés les femmes car elles constituaient un bien absolument essentiel à la survie du groupe. Toute une série d'usages ont conduit à l'impossibilité pour les femmes de disposer librement de leurs corps. En raison de la prohibition, de l'inceste, elles ont été données par leurs pères ou leurs frères en échange d'autres femmes venant d'autres groupes. Elles ont également été privées de l'accès au savoir. [...] *« Elles ont enfin été privées, dans toutes les sociétés humaines, de l'accès à l'ensemble des fonctions d'autorité. »*, HERITIER (F.), 2007.

La féminité et la masculinité, comme construction sociale

Tout se passe « comme si la féminité se mesurait à l'art de se faire petite... les femmes restant enfermées dans une sorte d'enclos invisible. » P. BOURDIEU (1998).

Le sport pourrait être l'occasion de renégocier masculinité et féminité plutôt que d'en réaffirmer les acceptions dominantes. Cependant, la pratique sportive est également liée à des conventions sociales. Ainsi par exemple, accompagner les enfants à la séance de sport relèverait des « prérogatives féminines » et fréquenter les stades, relèverait des « prérogatives masculines ».

Le regard que porte la société sur le sexisme évolue et fixe, pour tous les individus qui la composent, de nouvelles normes sociales. Ainsi, on remarque que l'homme est lui aussi assigné à un rôle social qui correspond à celui de son sexe ; cela nous rappelle que le sexisme s'applique aux deux sexes.

On peut noter également que même si des progrès ont été accomplis, le domaine de la publicité et des médias, qui occupe une grande place dans notre société, contribue encore par les représentations des femmes et des hommes qu'il offre, à participer à la construction d'une société inégalitaire. Aussi, pourrait-il être intéressant d'utiliser à titre pédagogique des publicités stéréotypées pour illustrer la formation.

Sexisme et normativité

La poursuite de la démarche de compréhension du sexisme nous invite à faire référence au concept de normativité. Ce concept renvoie à l'idée de norme. Une norme est une règle, une loi à laquelle on doit se conformer. La norme est l'ensemble des règles de conduite qu'il convient de suivre au sein d'un groupe social. Elle est souvent inscrite dans l'inconscient collectif. Son non-respect place l'individu « à la marge » de la société et peut en faire une victime d'ostracisme¹⁸.

Ainsi, porter une robe, pratiquer la danse quand on est un homme, tout comme être bucheronne et fumer la pipe quand on est une femme questionne la norme et les usages sociaux... qui diffèrent d'ailleurs selon les pays.

Une norme existe aussi par le simple fait qu'elle puisse être éprouvée. La norme et la transgression entretiennent donc une relation de type dialogique¹⁹.

17 - Anne TATU-COLASSEAU, Rapport « Femmes et sports », décembre 2011

18 - L'ostracisme désigne une attitude d'exclusion, de réserve ou d'hostilité envers une personne ou un groupe

19 - Concept clé de la pensée d'Edgar MORIN, une relation dialogique est l'association complémentaire des antagonismes

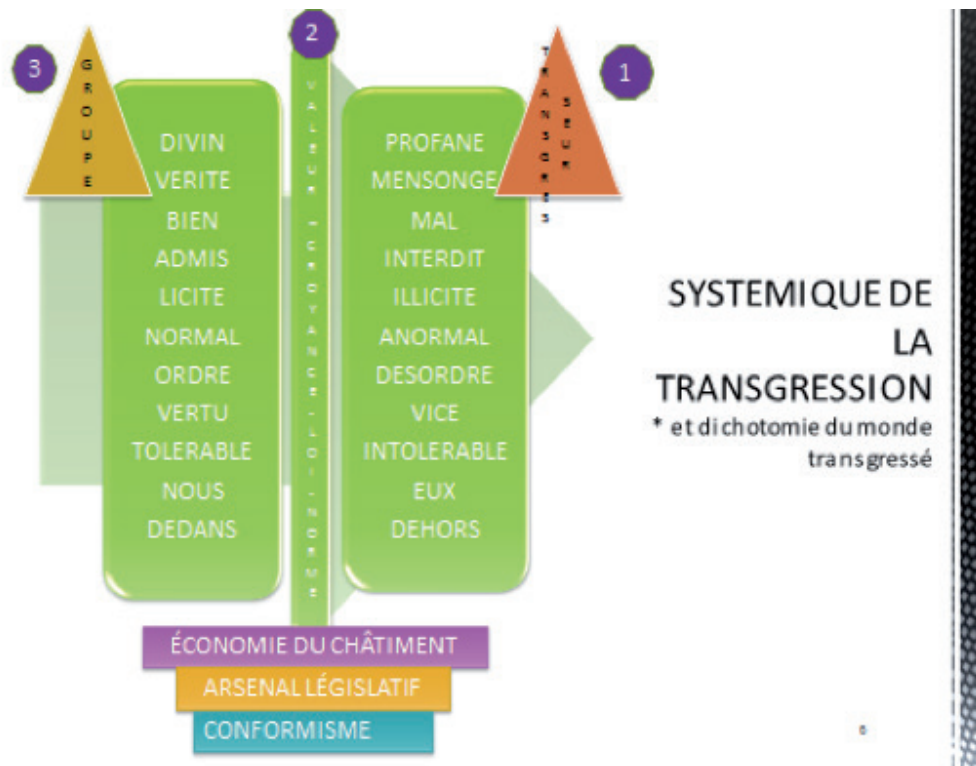
« La transgression est l'expérience par laquelle une société éprouve ses frontières morales » (Marcel MAUSS, cité par HASTINGS, PASTING et PASSARD, 2012). La transgression n'existe pas en soi, elle est en revanche l'expression d'une qualification sociale, qui fait entrer certains franchissements de limite dans une catégorie morale dépréciée.

A travers la transgression, une société revisite en réactualisant les stocks, le magasin des choses intouchables, indiscutables, inaliénables. « Ces choses que l'on ne peut pas vendre ni donner, mais simplement les garder pour les transmettre²⁰ »

Il existe des formes différentes de la transgression qui révèlent des cadres de références distincts.

Pour qu'il y ait transgression, il faut qu'il y ait un franchissement volontaire ou involontaire d'une ou de plusieurs limites imposées de l'extérieur par autrui. Les limites sont présentes pour structurer le groupe et régir les comportements des individus qui appartiennent au groupe (le conformisme).

Représentation schématique de la transgression²¹



La transgression est le lieu primordial où se renégocie en permanence l'ordre social²⁰. Avant d'être punissable par la loi les conduites sexistes étaient dénoncées par les mouvements féministes. Elles le sont toujours aujourd'hui.

20 - HASTINGS M., NICOLAS L., PASSARD C., *Paradoxes de la transgression*, CNRS éditions 2012

21 - MAHUET (S.) (2013), *Ecadim la transgression*, Trajectoire Manager Sport, INSEP, non édité

Ce qu'il faut retenir :

Les conduites sexistes interrogent les limites de la féminité et de la masculinité.

A bien regarder les marginalités tolérées et celles qui ne le sont pas, deux terrains d'expression de la virilité se dégagent : l'un fait de connaissances et de savoir-faire, l'autre, plus « personnel », fait d'usages et d'images du corps - l'un et l'autre caractérisant l'homme dans son rapport aux autres, aux objets, au monde extérieur. Les femmes peuvent, s'approprier certaines prérogatives du premier (voir la reconnaissance de Christine LAGARDE en politique, Marie-José PEREC et Laura FLESSEL, en sport), mais elles violent un tabou quand elles s'arrogent certains aspects du second (boxeuses, lutteuses, joueuses de rugby sont encore invisibles dans les médias). Elles peuvent alors même subir un procès de virilisation, qui demeure d'actualité dans le sport quand ailleurs, il est tombé en désuétude. Comme les écrivaines et artistes d'autrefois, dès que des femmes sortent des espaces et des rôles qui leur sont strictement assignés, elles sont désignées comme masculines, « viriles », voire asexuées. Rompant avec le rôle imparti aux femmes, elles ne peuvent que se masculiniser. Le principe est le même pour les hommes : en sortant de leur espace ou rôle assigné, les hommes peuvent être taxés de se féminiser.

Les stéréotypes, clef de voute du sexisme

Les stéréotypes sont des croyances partagées concernant des caractéristiques personnelles, généralement les traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements d'un groupe de personnes (LEYENS, YZERBYT, SCHADRON, 1996²²). Exemple de stéréotypes : les suisses sont lents, les français sont chauvins, etc.

Les stéréotypes sont issus du processus de socialisation que chaque être humain suit en principe tout au long de sa vie, pour s'adapter à la société. Il est alors soumis à différentes influences dont celles des parents, des médias et des pairs.

Les stéréotypes qui sont assignés à chacun des deux sexes, relèvent eux aussi, d'une construction sociale. L'origine de ces stéréotypes est triple : socioculturelle, cognitive et/ou issue de la relation entre groupes. L'intérêt des stéréotypes pour chacun d'entre nous réside dans l'économie qui est faite dans le traitement de l'information, qui est issue d'une situation. Le stéréotype est donc un prêt-à-penser, qui, s'il fait gagner du temps, enferme les personnes dans une vision tronquée de la situation.

« Les filles sont fragiles » ; « les garçons ne pleurent pas » ; « les filles n'ont pas le sens de l'orientation » ; « les femmes ne savent pas manager »... sont autant de stéréotypes dont on devrait chercher à s'affranchir.

22 - LEYENS, J.-Ph., YZERBYT, V., SCHADRON, G. (1994). *Stereotypes and social cognition*. London: Sage. Traduction française (1996). *Stéréotypes et cognition sociale*. Bruxelles : Mardaga

CONCLUSION DU CHAPITRE II

Comme le Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes l'a énoncé le 30 novembre 2012 « Les stéréotypes prêtent parfois à sourire ». Pourtant « lorsqu'ils penchent systématiquement en défaveur d'un sexe contre l'autre, ces stéréotypes deviennent un obstacle. » Ils peuvent fermer des perspectives. Ils amenuisent la confiance. Ils peuvent aussi participer au sexisme et aux discriminations qui lui sont associées. « Ils sont le terrain sur lequel se nourrit une certaine forme de violence, parfois latente, parfois silencieuse, parfois visible, physique, sexuelle ou les deux. Nous en avons chaque jour l'illustration, en regardant la une des magazines, sur le lieu de travail ou dans les comportements » de certains jeunes.

« Ces stéréotypes se construisent très tôt, dès la petite enfance ». L'école et par extension tous les milieux où l'on éduque, « doivent s'organiser et agir pour ne pas alimenter, malgré eux, les stéréotypes sexistes. Les manières d'interroger, de donner la parole, de noter, de sanctionner et évidemment d'orienter, révèlent des représentations profondément ancrées sur les compétences supposées des uns et des autres²³. »

Ainsi, dans le domaine du sport, la question de la différence entre sexe social et sexe biologique n'est pratiquement jamais abordée dans les formations des éducateurs sportifs, ni dans les formations de cadres.

« L'émancipation ne résulte pas d'une injonction à explorer des espaces sociaux occupés habituellement par le sexe « opposé » et à s'affranchir des contraintes socioculturelles. Individuellement, elle se construit dans la prise de conscience de sa condition de femme ou d'homme et dans la volonté d'échapper à certaines contraintes normatives. Infléchir les pratiques sociales pour promouvoir cette émancipation suppose donc de fournir des éléments de compréhension et des solutions tenant compte des contextes spécifiques et des postures d'acteurs. Les dispositifs, les modalités de pratiques, les conditions de l'accueil des publics concernés impliquent alors la construction de solutions au cas par cas²⁴. »

23 -Comité interministériel aux droits des femmes, relevé de décision, novembre 2012

24- LIOTARD (P), TATU-COLASSEAU (A.), rapport Femmes et sports 2011, non édité

CHAPITRE III : COMMENT ABORDER LES CONDUITES SEXISTES EN FORMATION ?

Comment lutter contre les préjugés, les stéréotypes ? Comment déconstruire.... sans détruire ? Comment aider les individus à s'affranchir et à grandir de leurs propres expériences ?

Il ne s'agit pas d'organiser un module de formation spécifique mais de veiller tout au long de la formation à intégrer ces représentations pour ne pas les véhiculer, à ne pas participer au maintien de certaines inégalités entre les femmes et les hommes compte tenu de formations qui pourraient reproduire elles-mêmes des stéréotypes et à prendre prétexte de toutes remarques ou attitudes des stagiaires pour aborder ce sujet.

Plusieurs animations pédagogiques adaptées aux trois grandes fonctions d'animateur/éducateur, de formateur de formateur et de dirigeant/directeur sont présentées ci-dessous sous forme de fiche. Elles sont destinées à tous les opérateurs de formation qui souhaitent aborder le thème des conduites sexistes dans le champ du sport et de l'animation ou réfléchir sur les impacts de leur propre manière de former à travers les représentations qu'ils se font des hommes et des femmes, des filles et des garçons.

Chacune des fiches pédagogiques présente une proposition de processus d'animation (ou un contenu à télécharger) qui sera à adapter en fonction du public et du temps disponible pendant la formation.

Principaux thèmes abordés, connexes au sexisme :

- l'égalité, la parité, la discrimination de sexe ;
- les préjugés, les normes, les stéréotypes ;
- le sport féminin et le sport masculin ;
- les attributs de la féminité et de la masculinité ;
- le poids du déterminisme ;
- les principales différences physiologiques entre les hommes et les femmes ;
- les principales différences morphologiques entre les hommes et les femmes ;
- la distinction entre « le socialement construit » et « le biologique ».

En abordant ces thèmes, chacun est convoqué sur de multiples dimensions personnelles et sociales qui vont de la responsabilité de ses actes, en passant par la compréhension du cadre de référence, à la capacité à entendre le point de vue de l'autre.

PARTIE 1 : PRÉPARER L'INTERVENTION

Comprendre les invariants de fond et de forme d'une intervention

Trois principes pourront guider toute intervention sur les conduites sexistes :

- faire en sorte d'aborder le thème sous l'angle opérationnel « du comment faire ? » ;
- préserver l'intégrité des participants en les invitant au changement ;
- comprendre les mécanismes du déterminisme pour mieux s'affranchir des assignations de rôles sociaux de sexe. Il faut parvenir à organiser un travail à partir des représentations des personnes et convenir, avec elles de les moduler...

La prévention des conduites sexistes se construit dans la prise de conscience de l'existence de contraintes normatives qui limitent le libre choix des individus et pèsent sur leurs trajectoires de vie. L'émancipation suppose de fournir des éléments de compréhension et des solutions tenant compte des contextes spécifiques et des postures d'acteurs.

Pour être efficace, quelques invariants dans l'intervention pédagogique sur les conduites sexistes sont listés ci-dessous. Cependant, il faut veiller à ne pas présenter l'intervention de manière démagogique. Pour éviter quelques pièges, quelques principes sont à respecter qui seront également déclinés.

L'importance de la posture : éthique et cadre sécurisé

La posture de l'intervenant oscille entre « animer », « donner conseil » et « tenir conseil » pour mieux accompagner l'évolution des acteurs vis-à-vis du sexisme :

- « animer » consiste à inspirer une personne ou un groupe pour le pousser à agir ;
- « donner conseil » consiste à apporter des solutions pertinentes, des recettes toutes faites qui ont été éprouvées par l'expérience et dont on a su tirer les leçons ;
- « tenir conseil » conduit l'intervenant à construire, chemin faisant, des solutions au cas par cas.

Quelle que soit la posture choisie par l'intervenant, qui peut différer selon le moment où il intervient, la bienveillance devra présider son intention.

Quelques conseils pour permettre d'aborder ces thèmes

Donner conseil, sans être donneur de leçon

Il peut préexister un a priori négatif sur le rôle et la fonction de l'intervenant qui aborde les conduites sexistes lors de la formation. L'intervenant peut être facilement perçu comme quelqu'un qui, cherche à changer l'autre par la coercition, à changer un ordre établi, à inverser un éventuel rapport de domination exercé par un sexe sur un autre.

Ainsi, certains mécanismes de défense peuvent être constatés de la part de l'auditoire.

Les représentations de la féminité, de la masculinité sont questionnées chez les individus (*Chapitre II, titre 1*). Or, elles sont de l'ordre de l'intime. Par conséquent, cette démarche n'est pas neutre. Ainsi, la manière d'intervenir auprès des publics doit répondre à une double contrainte : respecter l'intégrité et la liberté des individus, tout en les invitant à revisiter leurs a priori.

Dépasser le simple débat contradictoire

Les débats peuvent être de nature à renforcer les positions des contradicteurs. Les opinions sont parfois plus clivées après le débat, qu'au départ de la discussion. L'argumentation consiste à discuter du bien-fondé du changement et des hypothèses de départ et cela sur un mode généralement dialectique, en jouant sur les mots, en pratiquant l'amalgame. Pour les contradicteurs l'objectif du débat est uniquement d'apparaître comme ayant raison... Bref, le débat sur l'égalité entre les hommes et les femmes est un exercice dans lequel il est difficile de dépasser le simple stade de la contradiction.

Accompagner et « tenir conseil »²⁵

« Tenir conseil » est un acte d'émancipation et d'autonomisation. Si, « donner conseil » consiste à transmettre ses opinions, ses perceptions de la situation, la posture du « tenir conseil », chère à Alexandre LOTHELLIER²⁶, permet en revanche de rendre le public, acteur de son propre changement. Ainsi, la manière d'intervenir est revue selon le principe d'empowerment²⁷. Cette posture permet de créer les conditions pour que les personnes accompagnées ou formées génèrent elles-mêmes leurs solutions pour atteindre leurs objectifs.

En faisant émerger, leurs propres solutions, les acteurs sont alors capables d'analyser leur situation, et de connaître les moyens dont ils disposent pour infléchir les conduites sexistes.

²⁵ - LOTHELLIER Alexandre, théoricien : « le tenir conseil » est la création d'une communication dialogique où prévaut la pensée de l'autre ; la recherche méthodique et plurielle du sens d'une situation-problème et la construction d'une démarche active et créatrice. »

²⁶ - D'après Alexandre LOTHELLIER, tenir conseil, c'est pouvoir prendre appui sur soi-même, demeurer auprès de son expérience, maintenant un équilibre entre ce qui est nouveau, la confiance en ses compétences, l'appropriation des actes, sans devenir étranger à soi-même

²⁷ - Au plan individuel, EISEN (1994) définit l'empowerment comme la façon par laquelle l'individu accroît ses habiletés favorisant l'estime de soi, la confiance en soi, l'initiative et le contrôle.

Poser un cadre sécurisant pour le groupe afin de favoriser l'expression des individus

Il est nécessaire de mettre en place des conditions favorables à la liberté d'expression et d'explicitier dès le départ les règles selon lesquelles le groupe va fonctionner (confidentialité, respect mutuel, écoute de l'autre).

Aborder les conduites sexistes peut conduire à des débats stériles dans lesquels les participants peuvent s'épancher longuement sur leurs vécus et ressentiments.

S'il est utile de laisser de la place à l'expression personnelle, il est aussi nécessaire de favoriser une réflexion collective et la synergie des ressources de tous.

A cet effet, il importe généralement de :

1. Clarifier le cadre et le but visé (sens partagé sur les résultats attendus) ;
2. Identifier la nature des questions ou problèmes à traiter (en valorisant les points de vue et les besoins de chaque personne) ;
3. Recueillir toutes les propositions ou idées (pour commencer, sans en débattre) ;
4. Discuter ensemble des avantages et inconvénients de chacune de ces propositions ou idées, une à une.
5. Décider ensemble de la suite à donner.

Souvent, les personnes sont tellement centrées sur ce qu'elles veulent dire, qu'elles sont dans l'incapacité d'écouter le point de vue des autres. Il est donc utile de noter l'essentiel de ce qui est dit et/ou de résumer à la fin de chaque étape les points-clés. Les synthèses permettent de mettre en évidence la valeur de tous les points de vue. Généralement, les questions et problèmes complexes ne s'appréhendent pas de manière réductrice, les solutions ne sont pas apportées par des recettes toutes faites, mais par la combinaison d'idées créatrices.

L'importance de l'intention, maître-mot de l'animation...

Qui dit intervention en formation, dit intention. L'intention, c'est exprimer un changement attendu, c'est offrir une orientation qui va donner du sens aux séquences de formation. L'intention s'inscrit dans un système de valeurs reconnues et explicites.

Il s'agit avant tout de poser un cadre de référence à l'action pédagogique qui est conduite. Le but n'est pas d'imposer un point de vue ou un changement de comportement mais d'amener les participants à interroger leur propre positionnement. Le formateur ou l'intervenant, sera attentif à définir explicitement les intentions de son intervention auprès des participants. Les objectifs qui seront proposés impliquent de fait l'apprenant.

Ainsi, le formateur sera vigilant à positionner les différentes séquences dans un ensemble cohérent et non pas comme une série d'injonctions idéologiques. En effet, cela est justifié par le fait que chaque individu se reconnaît comme un être sexué, et situe son environnement dans cette même différenciation.

Interroger sa propre posture, nécessite un travail d'analyse et de distanciation de sa pratique. Il s'agit d'identifier ses propres intentions dans les actions que l'on mène, d'interroger ses présupposés et ses choix d'interventions. Ce travail est à la fois un fil conducteur et une prémisse nécessaire.

« Un changement est une altération de la réalité dans laquelle évolue une personne. Il altère ses certitudes et ses projections dans l'avenir », explique Gérard CARTON, consultant-expert en conduite du changement.

Le changement des mentalités et la construction des identités vers un monde plus égalitaire est le cœur de la problématique en matière de lutte contre les conduites sexistes.

Gérard CARTON propose cinq stades psychologiques²⁸ qu'un individu traverserait pour accepter un changement de comportement, d'une durée plus ou moins longue et douloureuses :

Le refus de comprendre. « C'est une réaction due au refus de voir sa réalité altérée ».

La résistance. Le changement devient pour la personne une chose possible mais pas souhaitable. Elle va chercher à l'aménager, pour le rendre moins inconfortable. Gérard CARTON spécifie qu'« Il existe plusieurs formes de résistance. L'inertie, la révolte, repérable à l'accès de colère ou l'excès de zèle, pour prouver que le changement tel quel ne fonctionne pas ».

La décompensation. Cette phase s'apparente à une dépression : la personne comprend qu'elle a perdu la bataille et se sent abattue. Elle peut se traduire par de petits arrêts de travail ou une perte manifeste de motivation.

La résignation. La personne accepte le changement mais contrainte et forcée. Elle n'est ni très heureuse, ni très dynamique. « On repère facilement ce stade car la personne est très nostalgique. Elle tend même à embellir le passé, à gommer tout ce qui était désagréable avant » justifie Gérard CARTON.

L'intégration. Le changement ne se ressent plus : c'est comme s'il n'avait pas eu lieu. « Il est difficile de sortir seul de la résignation. Les proches, les collègues peuvent aider à arrêter de se focaliser sur les inconvénients du changement et à voir ses avantages. »

A noter enfin que tout changement entraîne ce mécanisme psychologique, y compris ceux qui pourraient a priori ne présenter que des avantages.

Le sport pour aborder les conduites sexistes... avec tout public et pour tout type de formation

Le sport est un « conservatoire des stéréotypes²⁹ » : conservatoire de l'éternel féminin et de la virilité.

Les activités qui mettent en jeu le corps (sports ou activités de loisirs) ne sont pas des pratiques anodines sous l'angle de la construction des inégalités de sexe, tant elles sont fondées sur des différences naturalisées, ancrées dans les représentations. Elles ne sont pas non plus, de fait, des pratiques réellement mixtes, partagées et également accessibles aux deux sexes.

(Cf. L'évolution de la féminisation du sport au chapitre II)

Pour résumer cette façon de voir

Les modes d'engagement sportif des hommes et des femmes traduisent la façon qu'ils ont d'investir l'espace et le monde. Les représentations « permises » dans le sport sont transposables à celles observées dans les métiers « autorisés » aux femmes. Montrer ou exercer sa force, se livrer à un combat, porter ou recevoir des coups, prendre des risques corporels sont autant d'attributs auxquels les femmes semblent ne pas pouvoir prétendre et qui appartiendraient donc, en propre, aux hommes. De la même manière, les hommes qui, peu nombreux, s'investissent dans des activités sportives d'expression, notamment celles qui valorisent la grâce subissent sans aucun doute, les mêmes injonctions : « Aux hommes, le faire ; aux femmes, le plaire », comme le souligne Catherine LOUVEAU³⁰.

28 - Gérard CARTON (2011), *Eloge du Changement* 3^e édition, Paris, Pearson Education - 224 pages

29 - Catherine LOUVEAU (2000), *Femmes sportives, corps désirables*, in *le Monde diplomatique*

<http://www.monde-diplomatique.fr/2000/10/LOUVEAU/2465>

Les fiches-concept (2) les fiches-repère (6) et fiches-métier (4)

Différents outils ont été conçus pour faciliter toute intervention technique et pédagogique sur le sexisme dans le cadre de la formation des acteurs impliqués dans trois registres fonctionnels différents.

Des fiches « concept »

2 fiches-concept dont la finalité est d'étayer les interventions de références scientifiques :

- Fiche-concept 1 : la sociologie de genre ;
- Fiche-concept 2 : l'approche intégrée de l'égalité ;

Des fiches -repère

6 fiches-repère : qui ont pour but de donner des indications technico-pédagogiques ou des informations pratiques aux opérateurs de formation :

- Fiche-repère 1 : Les dates clés de l'histoire du sport féminin ;
- Fiche-repère 2 : Les attentes (normées) Femme/Homme³⁰ à l'égard du sport ;
- Fiche-repère 3 : Le rapport au corps et la construction des identités ;
- Fiche-repère 4 : Pourquoi le sport comme support d'intervention ?
- Fiche-repère 5 : Comment distinguer une injure d'une diffamation ?
- Fiche-repère 6 : Les ressources utiles en téléchargement.

Des fiches-métier

3 fiches-métiers pour mieux appréhender la nature des tâches qui incombent à chacun de métiers visés par le guide :

- Le métier d'animateur/d'éducateur ;
- Le métier de formation de formateur ;
- Le métier de directeur.

Des fiches d'animation

Ces fiches intègrent au contenu à diffuser, des processus d'animation ainsi que des outils d'évaluation, grille de cotation, fiche de supervision, etc. (Cf. ci-après, Chapitre III - Partie 2)

PARTIE 2 : ANIMER, SENSIBILISER, FORMER LES ACTEURS

Exercices pratiques et propositions de moments de formation/sensibilisation adaptés à la fonction

Il est possible de se référer aux fiches-métier présentées au chapitre I et téléchargeables sur le site du PRN SEMC.

- Les Frises « Femmes, sport, éducation et citoyenneté... Toute une histoire » ;
- Fiche d'animation - le jeu « Prenez-position » ;
- Fiche d'animation « Sportives en images » ;
- Fiche d'animation « sensibiliser à l'égalité et aux stéréotypes » ;
- Fiche d'animation - le quizz « se construire fille, se construire garçon » ;
- Fiche d'animation « Sensibiliser ses collaborateurs à l'égalité et aux stéréotypes des accueils implicites » ;
- Fiche d'animation « Les principales différences femmes-hommes » ;
- Fiche d'animation « cycle de formation en lutte (2x2 heures) » ;
- Fiche d'animation « séquence de formation sur le thème de l'égalité et de la mixité de sexe dans l'exercice du métier de formateur » (Cycle de formation sport et animation) ;
 - Exercice 1 : « La copine paquetée » ;
 - Exercice 3 : « Animer un photolangage » ;
- Fiche d'animation « technique de vision partagée ».

³⁰ - Ou homme/femme

Que pensons-nous de l'égalité entre les sexes, de la discrimination de genre ?
Jusqu'à quel point sommes-nous capables de défendre nos positions et de comprendre celles des autres ?
Fonction principale visée : animer et encadrer des individus ou des groupes en toute sécurité, dans le respect de l'intégrité physique ou morale.

Fiches
pour l'animateur
professionnel
et non professionnel
(Infra 4, niveau 4 et -) :
BAPAAT, BPJEPS/BAFA,
initiateur fédéral

Taille du groupe
Travail en petits
groupes
(de 3 à 5 personnes)
afin de restituer le
plus grand nombre de
réponses correctes.
L'animateur instaure
une compétition entre
les groupes pour créer
une émulation.

Temps de passation
30 minutes maximum

OBJECTIF

Comprendre l'origine du sexisme (approche histoire) et comprendre la construction des stéréotypes.

PRÉPARATION

Télécharger l'intégralité de l'outil Frises « Femmes, sport, éducation et citoyenneté... Toute une histoire » :
<http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-frise.pdf>

Il existe certainement de nombreuses manières de mettre en scène et d'animer les frises « Histoire ». Trois façons de le faire sont déjà prévues et livrées avec l'outil. Seule l'une d'entre elles qui recourt au QCM : « Femme, sport, éducation et citoyenneté... Toute une histoire » est explicitée ici :

MATÉRIEL

Chronomètre, « Frises Histoire » et QCM en nombre équivalent au nombre de sous-groupe, et une grille de cotation.

La cotation est collective

PRINCIPE

Chercher la stabilité des connaissances acquises par la présentation des frises histoire et animer un débat.

Consignes :

A la suite de la lecture des frises, chaque sous-groupe répond au questionnaire suivant. Chaque réponse correcte et complète est cotée un point. Il sera attribué un point négatif (moins un) en cas d'absence, de mauvaise réponse ou de réponse partielle.

Attention :

Il peut y avoir une ou plusieurs bonnes réponses aux questions (Choix multiples). Une version imprimable des « Frises Histoire », du QCM et de la grille de correction est téléchargeable sur le site du Pôle ressources national SEMC :
<http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-frise.pdf>

CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Pour favoriser la participation, vous pouvez inviter les participants les plus silencieux à exprimer leur opinion. De la même façon, demandez à ceux qui interviennent très fréquemment de laisser la parole aux autres.

Les affirmations ne sont pas nécessairement sujettes à controverse. Il est important d'expliquer cet aspect aux participants à la fin de l'évaluation.

Fiches
pour l'animateur
professionnel
et non professionnel
(Infra 4, niveau 4 et -) :
BAPAAT, BPJEPS/BAFA,
initiateur fédéral

Thèmes abordés

- l'égalité, la parité, la discrimination de sexe,
- la responsabilité de chacun vis-à-vis de ses actes,
- mon cadre de référence.

Taille du groupe
de 10 à 40

Durée
1 heure

OBJECTIF

Comprendre l'origine du sexisme (par l'approche histoire) et comprendre la construction des stéréotypes.

PRÉPARATION

- un tableau de papier et des marqueurs, ou un rétroprojecteur ;
- une liste d'affirmations ;
- avant de démarrer l'activité, noter les affirmations sur le tableau ou sur un transparent ;
- télécharger la fiche supervision « prenez position » -
http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-peda10-sv_prenez_position.pdf.

INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATEUR

1. Expliquez aux participants qu'ils vont devoir imaginer que, d'un côté de la pièce, il y a un signe négatif (-), et de l'autre un signe positif (+).
2. Expliquez-leur que vous allez leur lire des affirmations. Les participants en désaccord avec les affirmations devront aller vers le «-», ceux qui sont d'accord vers le «+». Les indécis ou les sans opinion devront rester au milieu de la pièce, mais ils ne pourront pas s'exprimer.
3. Lisez la première affirmation.
4. Une fois que tous les participants ont pris position, demandez-leur d'expliquer, chacun à leur tour, pourquoi ils ont choisi le «-» ou le «+». Ils doivent tenter de convaincre le reste du groupe et parvenir à ce que les autres les rejoignent. Donnez-leur 5-8 minutes pour s'exprimer.
5. Lorsque tout le monde s'est exprimé, invitez ceux qui le désirent à changer de position.
6. A présent, lisez une seconde affirmation et répétez le processus.
7. Une fois que toutes les affirmations ont été discutées, passez directement à l'évaluation.

OBJECTIFS

- remettre en question les points de vue et les opinions des participants à propos de l'égalité Femme/Homme, du sexisme ;
- accroître la prise de conscience des participants à propos de leur rôle en tant que membres de la société ;
- faire tomber les obstacles à la communication et encourager chacun à exprimer ses opinions ;
- faire prendre conscience aux participants de nos comportements : bien souvent, nous défendons avec acharnement des décisions prises trop rapidement en refusant d'accepter le point de vue des autres ;
- favoriser le partage des idées et des opinions entre les participants ;
- mettre en lumière et reconnaître les différentes façons de penser au sein du groupe.

COMPTE RENDU ET ÉVALUATION

Commencez par poser les questions suivantes :

- Qu'avez-vous ressenti durant l'exercice ?
- Était-ce difficile de faire un choix ? Pourquoi ?
- Était-ce difficile de rester au milieu et de ne pas pouvoir s'exprimer ?
- Quels ont été les types d'arguments utilisés ? Des arguments basés sur des faits ou faisant appel aux émotions ? Quels ont été les plus efficaces ?
- Ces affirmations sont-elles vraies ?
- L'exercice était-il utile ?

CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Pour favoriser la participation, vous pouvez inviter les participants les plus silencieux à exprimer leur opinion. De la même façon, demandez à ceux qui interviennent très fréquemment de laisser la parole aux autres.

Les affirmations ne sont pas nécessairement sujettes à controverse. Il est important d'expliquer cet aspect aux participants à la fin de l'évaluation.

Selon le groupe, vous pouvez développer la discussion sur plusieurs points :

- En dépit de leur ambiguïté, ces affirmations contiennent une part de vérité. (Stéréotypes et représentations)

Expliquer que, comme dans tout processus de communication, les personnes comprennent différemment une même affirmation. Il est également normal qu'elles expriment des divergences d'opinion. Il ne s'agit pas donc forcément d'une attitude ou d'une position bonne ou mauvaise. Le plus important est d'identifier et de comprendre les raisons qui motivent telle ou telle position.

- Tenter de mettre en évidence les liens avec la réalité de la vie quotidienne. Souvent, nous n'envisageons qu'un aspect du problème. Il arrive aussi que nous soyons sollicités pour apporter notre soutien à une question sans pouvoir réfléchir en profondeur à nos réelles motivations. Vous pouvez demander au groupe dans quelle mesure cela affecte la pensée collective.
- Dans quelle mesure écoutons-nous réellement les arguments des autres ? Expliquons-nous nos points de vue suffisamment clairement ? Plus nous restons vagues et plus nous nourrissons l'ambiguïté et le risque d'être mal compris.
- Sommes-nous logiques dans nos opinions et nos idées ?

Il n'est pas toujours facile d'avoir le courage de ses opinions, c'est même quelquefois dangereux. Mais vous ne devez pas vous sentir seul, car d'autres se battent aussi pour un monde meilleur. Il y a toujours quelque chose que vous puissiez faire. Réfléchir aux actions que vous pouvez entreprendre pour améliorer l'accès des femmes au sport ou aux responsabilités associatives.

QUELQUES EXEMPLES D'AFFIRMATIONS

- « Le sport c'est bon pour la santé » ;
- « Les femmes font moins de sport que les hommes car elles ne sont pas fondamentalement sportives » ;
- « Une femme trop musclée n'est plus féminine » ;
- « Le football est un sport masculin » ;
- « Une femme qui fait de l'haltérophilie ressemble à un homme » ;
- « La femme n'a pas le sens de l'orientation » ;
- « Le sport nuit à la santé de la femme enceinte ».

Vous pouvez à volonté, vous-même proposer des affirmations qui seront une occasion de créer une discussion entre pairs.

SUGGESTIONS DE SUIVI

Vers un débat possible :

- « Quels sont les freins à la pratique sportive des femmes ? »
- « Quels sont les freins à l'accès aux responsabilités (techniques et/ ou électives) des femmes dans le sport et dans les structures associatives en général ? »

DÉCLINAISON POSSIBLE DE L'OUTIL AUX PROBLÉMATIQUES DE L'ANIMATION

On peut, à volonté, proposer des situations non sportives et qui prennent comme point de départ un stéréotype masculin, comme par exemple :

- « Un homme ne pleure pas » ;
- « Les femmes n'aiment pas le pouvoir » ;
- « Le rose, c'est pour les filles » ...

Fiches
pour l'animateur
professionnel
et non professionnel
(Infra 4, niveau 4 et -) :
BAPAAT, BPJEPS/BAFA,
initiateur fédéral

Taille du groupe
6 et +

Durée
45 min

PRÉPARATION

Réaliser un tirage papier du diaporama « Sportives en images »

Télécharger « Sportives en image » -

<http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/sportives-en-images3.pdf>

INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATEUR

1. Faire un tirage papier du diaporama et mettre sous blister l'ensemble des images.
2. Disposer l'ensemble des images sur une table, face visible.
3. Demander à chaque participant, après une réflexion (RIP)¹, de choisir deux images selon les critères suivants :
 - a. La photographie qui correspond le plus à sa propre conception de la femme sportive ;
 - b. La photographie qui correspond le moins à sa propre conception de la femme sportive .
4. (RIP : 5 min)
5. Demander à chaque participant de présenter les deux photographies et d'expliquer pour chacune d'elle, ce qui a motivé son choix.

OBJECTIFS

Apprendre à décoder la norme véhiculée à travers l'image. Prendre conscience de la construction sociale des représentations notamment à l'égard du sport féminin

COMPTE RENDU ET ÉVALUATION

Cet exercice permet, à travers l'analyse des arguments livrés par les participants, de relever dans le sport, ce qui constitue les attributs de la masculinité et les attributs de la féminité...

Expliquer que le choix des photographies repose sur la représentation collective de la femme sportive.

DÉFINITION

Définir précisément le concept de « représentation collective »

Associé au nom du sociologue Émile DURKHEIM (1858-1917) et à son école, le concept de représentation collective désigne, sous la plume de ce dernier, « des façons communes de perception et de connaissance bien distinctes des représentations individuelles, qui recèlent un savoir qui dépasse celui de l'individu moyen ;

Produits de la société, constituant en quelque sorte la matière de la conscience collective, elles sont ce qui permet aux hommes de vivre en commun, de voir et comprendre ensemble, sans être réduits, comme les animaux, à vivre selon les seules perceptions individuelles. Les notions de « nation » ou de « personne », par exemple, font sens pour l'individu parce qu'elles sont chargées d'un passé et d'un savoir qu'il ne peut épuiser. Si chacun y met ce que sa propre expérience lui a enseigné et en partage avec les autres les apports cognitifs, c'est en vertu de la stabilité et de l'immuabilité dont ces représentations collectives sont empreintes. »

¹- Réflexion individuelle préalable

Que nous disent les photos ? Que véhiculent-elles au-delà du contenu manifeste ?

Fonction principale visée : animer et encadrer des individus ou des groupes en toute sécurité, dans le respect de l'intégrité physique ou morale.

DÉBAT

Est-il possible de modifier la représentation de la femme sportive ? Comment peut-on s'y prendre concrètement ?

Quelles sont les facteurs susceptibles d'influencer cette représentation collective...

Donner des exemples concrets.

DÉBRIEFING PAR L'ANIMATEUR

La représentation que l'on a du sport féminin est déjà intégrée en nous... Elle est le produit de notre éducation...

La présence de l'image participe à la construction des représentations. Les médias qui diffusent de l'information ont une part de responsabilité dans la construction des représentations collectives

La représentation que l'on a d'une chose ou d'un fait social (comme le sport féminin) est donc labile (changeant).

SUGGESTIONS DE SUIVI

Retenir cet adage : « **Tout ce qui est socialement construit peut être déconstruit** ».

Etre plus attentif à l'utilisation des images dans les journaux, dans la publicité et dans les reportages et le rapport à la norme qu'elles entretiennent voire véhiculent.

Fiches
pour l'animateur
professionnel
et non professionnel
(Infra 4, niveau 4 et -) :
BAPAAT, BPJEPS/BAFA,
initiateur fédéral

Mots-clés
Discrimination
Hiérarchie sexuée
Inégalité
Rôles sociaux sexués
Stéréotypes -
Vie quotidienne

OBJECTIF

Comprendre l'origine du sexisme et comprendre la construction des stéréotypes.

CONSTATS

Les stéréotypes de sexe structurent nos représentations mentales et notre interprétation du monde : rôles, activités, qualités, pouvoirs, ... Peu «visibles» à notre conscience, nous les avons intériorisés au fil de notre socialisation, ils n'en sont pas moins très actifs, prégnants. Nous n'avons pas besoin de faire beaucoup d'efforts pour les faire ressurgir. Le but de cette activité est de prendre conscience du nombre imposant de stéréotypes qui nous environnent et qui nous gouvernent.

DÉMARCHE

Articulation de l'activité en 5 temps :

1. Individuel. Consigne : «Pouvez-vous écrire tous les stéréotypes sexués qui vous passent par la tête, des plus communs, connus, aux plus extravagants, lus, entendus, voire utilisés ?».

2. Par groupe de 3, confronter et compléter les listes individuelles. « Ecrivez-les sur des posters en séparant les stéréotypes concernant les hommes, les garçons et ceux mettant en jeu les femmes, les filles ».

3. Inviter les groupes à analyser leurs contributions (comparaison quantitative par sexe, signifier les stéréotypes valorisants, dévalorisants par sexe).
Faire rechercher les stéréotypes équivalents, opposés, semblables... de l'autre sexe.

4 Mise en commun : Donner à lire à l'ensemble du groupe les différentes contributions. Quels sont les premiers enseignements ? Analyse sémantique des stéréotypes. Sur quels thèmes portent-ils : le corps, le pouvoir, les qualités « naturalisées » corporelles, intellectuelles...

5. Analyse des formateurs: les stéréotypes intégrés comme « familiers », ceux plus fréquemment utilisés (sur le corps, les capacités, les qualités, ...), le constat d'un nombre plus important de stéréotypes «négatifs» en direction des femmes, les valeurs des stéréotypes et leurs hiérarchies, les conséquences connues de l'utilisation des stéréotypes (violences, discriminations, exclusions...).

OBJECTIFS

- Prendre conscience des stéréotypes ;
- Mesurer l'importance en nombre et en poids des stéréotypes sexués présents dans nos pensées, nos habitudes, dans notre vocabulaire et dans nos relations ;
- Prendre conscience, hors culpabilité et stigmatisation, de notre implication personnelle dans l'utilisation et la propagation des stéréotypes.

MOYENS à mettre en œuvre

- Utiliser de grandes feuilles pour permettre au groupe de visualiser par affichage l'ensemble des stéréotypes produits ;
- Préférer une salle spacieuse pour organiser le travail par petits groupes et la lecture commune des travaux.

Fiches
pour l'animateur
professionnel
et non professionnel
(Infra 4, niveau 4 et -) :
BAPAAT, BPJEPS/BAFA,
initiateur fédéral

Public
Animateur et tout
public

OBJECTIF

Comprendre l'origine du sexisme (approche histoire) et comprendre la construction des stéréotypes.

CONSTATS

Les stéréotypes de sexe structurent nos représentations mentales et notre interprétation du monde : rôles, activités, qualités, pouvoirs... Peu «visibles» à notre conscience, nous les avons intériorisés au fil de notre socialisation, ils n'en sont pas moins très actifs, prégnants. Nous n'avons pas besoin de faire beaucoup d'efforts pour les faire ressurgir. Le but de cette activité est de prendre conscience du nombre imposant de stéréotypes qui nous environnent et qui nous gouvernent.

ORGANISATION

- Distribuez autant de questionnaire qu'il y a de candidat ;
- RIP² et temps de passation 5 et 10 minutes. A la fin des 15 minutes, ramassez les questionnaires et redistribuez-les de façon aléatoire avant de procéder à la cotation collective.

CONSIGNES

« Nous vous demandons votre avis sur ce que vous croyez que pensent : la société, la famille, les professionnel·les de l'enfance..., à propos des garçons et des filles et du développement de leur identité sociale et sexuée. Les questions ont été construites à partir de lectures et de témoignages. Vous cochez la case choisie. »

QUESTIONNAIRE

cf page suivante

COTATION

La cotation est collective et anonyme.
Ramasser puis redistribuer aléatoirement les questionnaires entre les différents participants.
Chaque personne lit les réponses inscrites sur la feuille qu'on lui a confiée.
Compiler sur un tableau le nombre de oui et de non à la première question, puis à la seconde, etc.
Discuter ensuite des résultats du groupe...
Et replacer ensuite les phrases proposées dans le contexte d'une société stéréotypée.

1- Selon vous, l'affirmation suivante « les garçons seraient plutôt agressifs et les filles plutôt relationnelles », est très répandue :

a) dans la société :

- ☐ oui
☐ non

b) dans la famille :

- ☐ oui
☐ non

c) parmi les professionnel-les de l'éducation :

- ☐ oui
☐ non

Vous pouvez commenter votre réponse :

2- Selon vous, un garçon aux compétences motrices peu « développées » reçoit davantage de remarques négatives qu'une fille à compétences égales :

a) par la société :

- ☐ oui
☐ non

b) par la famille :

- ☐ oui
☐ non

c) par les professionnel-les de l'éducation :

- ☐ oui
☐ non

Vous pouvez commenter votre réponse :

3- Selon vous, les filles sont plus fréquemment sollicitées pour faire des activités « calmes » :

a) par la société :

- ☐ oui
☐ non.

b) par la famille :

- ☐ oui
☐ non.

c) par les professionnel-les de l'éducation :

- ☐ oui
☐ non

Vous pouvez commenter votre réponse :

4- Selon vous, les pleurs d'un garçon sont plus souvent niés que ceux d'une fille :

a) par la société

- ☐ oui
☐ non

b) par la famille

- ☐ oui
☐ non

c) par les professionnel-les de l'éducation

- ☐ oui
☐ non

Vous pouvez commenter votre réponse :

5- Selon vous, certains jeux des enfants sont considérés comme des jeux sexués (considérés comme spécifiques à un sexe) :

a) par la société

- ☐ oui
☐ non

par la famille

- ☐ oui
☐ non

c) par les professionnel-les de l'éducation

- ☐ oui
☐ non

Vous pouvez commenter votre réponse :

6- Selon vous, la pratique par les enfants de jeux « réservés » à l'autre sexe est considérée comme néfaste à leur développement, en tant que garçon ou fille :

a) par la société

- ☐ oui
☐ non

b) par la famille

- ☐ oui
☐ non

c) par les professionnel-les de l'éducation

- ☐ oui
☐ non

Vous pouvez commenter votre réponse :

7- Selon vous, les livres pour les enfants mettent en scène une division sexuée des tâches, et des rôles :

- ☐ oui
☐ non

Vous pouvez commenter votre réponse :

8- Selon vous, il existe des livres pour les enfants ne mettant pas en scène une division sexuée des tâches, des activités et des rôles :

- ☐ oui
☐ non

Vous pouvez commenter votre réponse :

9- Selon vous, la construction des différences de genre, masculin ou féminin, repose :

a) pour la société :

- ☐ plus sur la culture (acquises)
☐ plus sur la nature (biologiques)
☐ à égalité entre nature et culture

b) pour la famille :

- ☐ plus sur la culture (acquises)
☐ plus sur la nature (biologiques)
☐ à égalité entre nature et culture

c) pour les professionnels de l'éducation :

- ☐ plus sur la culture (acquises)
☐ plus sur la nature (biologiques)
☐ à égalité entre nature et culture

Vous pouvez commenter votre réponse :

Fiche d'animation à utiliser dans le cadre de la formation des directeurs d'accueil collectif de mineurs (BAFD, BPJEPS, +UCC ACM)

Mot clés

Jeu
Rôles sociaux sexués
Stéréotypes
Vie quotidienne

Public

Tous les publics, professionnels de l'éducation, de l'animation

CONSTATS

Participer à une réunion ou s'interroger lors d'une formation sur l'identité sexuée ou sur les stéréotypes de sexe peut paraître décalé, voire singulier, à certains publics. Des situations de jeux permettent de contourner des résistances culturelles et entraînent les participants à prendre peu à peu la mesure du poids des rôles sociaux de sexe dans nos vies quotidiennes et à commencer d'envisager leurs conséquences.

DÉMARCHE

Trois variantes que vous pouvez enrichir :

« Quel est donc ce stéréotype ? »

Lors de l'accueil chaque participant est invité à écrire un stéréotype sexué sur une carte. L'animateur collecte ces cartes et en fixe une au dos de chaque participant. Ainsi chacun porte un stéréotype qu'il ignore. Le but du jeu, consiste à découvrir le stéréotype inscrit dans son dos. Les participants forment des duos. Chacun a droit à trois questions auxquelles on ne peut répondre que par oui ou par non. Si les participants n'ont pas réussi, après trois questions, à découvrir le stéréotype porté, le duo se sépare et d'autres paires se constituent.

« Les tableaux vivants »

Par groupe de 3 à 6 personnes (suivant la taille du groupe) il s'agit de fixer, en la mimant, une situation révélatrice des stéréotypes sexués de la vie quotidienne.

L'animateur confie à chaque groupe une situation différente comme par exemple : « Fin d'après-midi, les membres de la famille à la maison avant le dîner » ou « Après manger, la famille regarde la télé » en leur demandant de rechercher les activités ou attitudes stéréotypées que pourraient avoir les femmes et les hommes. Les groupes disposent de quelques minutes pour préparer « le tableau ». Lorsqu'ils sont prêts, les groupes mettent en scène les différentes situations. Chaque joueur se fige une ou deux minutes dans l'attitude mimée. Alternativement, les « spectateurs » devinent la scène, les activités ou attitudes représentées et les stéréotypes.

DÉMARCHE (SUITE)

« Je m'appelle je suis homme/ femme parce que..... »

Lors de l'accueil, distribuer un badge avec un papier à remplir : « je m'appelle..... ; je suis homme / femme ; parce que..... ».

Les participants remplissent le badge et rayent la mention ou « homme » ou « femme » inutile.

Chaque participant porte ce badge au moins sur la première journée de la rencontre. Suivant le déroulement du séminaire, vous mettez à profit les diverses expressions des participant(es) aux moments les plus opportuns (lors de différents tours de table ou en début de séquence). Le débat peut naître très rapidement au regard des écritures et donc des prises de position (par exemple sur des représentations parentales, des représentations sexuées, ...). L'animateur veille au respect des choix de chacun et les rapproche des rapports sociaux existants.

OBJECTIFS

- Introduire rapidement le sujet des stéréotypes de sexe ;
- Prendre conscience des rôles sociaux différenciés selon le sexe et de notre participation à leur reproduction ;
- Créer un climat de confiance pour un thème de travail inhabituel.

CONDITIONS DE REUSSITE

- Ces activités se conçoivent comme une entrée ludique dans le sujet ;
- L'animateur n'interprète, ni ne commente.

Ces situations vécues feront sans aucun doute lien avec les séquences.

- Organiser ces « accueils implicants » demande, soit d'avoir une expérience en animation de jeux de rôles, de simulation et de mîmes ou bien d'être encadré ;
- Prendre un court temps d'échanges en grand groupe après ces activités (réactions, surprises, résonances...).

Fiche d'animation
pour l'éducateur
sportif et entraîneur
(niveau 3 : DEJEPS,
entraînement)

Thèmes abordés

- Les principales différences physiologiques entre les hommes et les femmes,
- Les principales différences morphologiques entre les hommes et les femmes
- La distinction entre « le socialement construit » et « le biologique ».

Public

Tous les publics,
professionnels de
l'éducation,
de l'animation

OBJECTIF

Appréhender les différences hommes/femmes dans le corps en mouvement. Apprendre à distinguer à travers les activités physiques et sportives, les différences socialement construites, de celles qui sont « biologiques ».

Le corps des hommes et le corps des femmes sont différents, c'est une évidence. Ces différences impactent « son rendement » dans les gestes du quotidien, dans les gestes professionnels ou dans la pratique sportive. Ces différences justifient-elle une séparation aussi marquée des pratiques sociales entre les hommes et les femmes ?

PRÉPARATION

- 2 tableaux « Différence femme/homme d'un point de vue physique, physiologique et morphologique » et « différence femme/homme d'un point de vue psychologique à compléter » :

http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-peda6-diff_HF-morpho.pdf

http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-peda7-diff_HF_physio.pdf

- ordinateur(s) avec connexion internet en nombre suffisant (un par sous-groupe de travail) ;
- ressources documentaires accessibles sur le web et ressources documentaires du PRN SEMC en ligne.

DÉROULEMENT

Ce travail est long et nécessite de mobiliser deux créneaux de 2 heures, au moins. On évitera de recourir au « travail à la maison » pour des raisons d'accès à la ressource numérique (la fracture numérique) et aussi parce que ce travail fastidieux nécessite d'être accompagné par le formateur.

Etape 1 : constituer de petits groupes de travail de 3-4 personnes.

Etape 2 : sur la base de lectures scientifiques, compléter les deux colonnes « Hommes » et « Femmes » sur chacun des critères du tableau.

Etape 3 : en grand groupe, comparer les éléments de réponses de chacun des sous-groupes et discuter ensemble des solutions pédagogiques envisagées en vue d'adapter l'offre de pratique sportive à chacun des deux sexes.

OBJECTIFS

Compléter les deux tableaux qui répertorient les principales différences entre les hommes et les femmes et proposer un aménagement pédagogique qui pourrait améliorer les conditions de pratique sportive de chacun des deux sexes.

CONSIGNES

Vous travaillerez en sous-groupes, et vous chercherez à compléter les deux tableaux fournis en mobilisant toute ressource scientifique disponible.

Une fois ce travail accompli, vous réfléchirez à prévoir des aménagements pédagogiques qui tiennent compte de ces différences.

Vous devez mentionner vos sources.

(Attention à la crédibilité scientifique des ressources sur lesquelles vous allez vous appuyer).

CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Veiller autant que cela est possible à la mixité du groupe.

Passer régulièrement dans les sous-groupes pour observer l'organisation du travail et les stratégies collectives de production.

Veiller à ce que toutes et tous s'expriment sur la troisième étape.

COMPTE-RENDU ET ÉVALUATION

Les différences physiques et psychologiques existent mais elles sont à minorer en regard de l'importance données aux différences socialement construites (ces différences n'apparaissent pas dans les deux tableaux).

Elles sont parfois tellement minimes qu'elles ne peuvent donner lieu à une prise en charge pédagogique distincte.

La part biologique est finalement très faible dans la distinction qui est faite entre sport féminin et sport masculin.

La perspective pédagogique est de « déconstruire le socialement construit. »

MISE EN PERSPECTIVE

Proposition de débat collectif

Peut-on envisager que certaines disciplines sportives deviennent mixtes en compétition ?

En existe-il déjà ? Pourquoi ?

Qu'est-ce qui s'oppose à la mixité des pratiques sportives ?

« Les modèles restreints nous appauvrissent. Il s'agit de tenter de s'affranchir de certaines normes qui cloisonnent les pratiques sociales des hommes et des femmes pour laisser à tout individu une palette de possibilités plus importantes. »

Se reporter aux deux fiches suivantes :

animer « Sportives en images » :

<http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-peda1-sportives-images.pdf>

et « Prenez position, version femmes et sports »

http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-peda2-prenez_position.pdf

OBJECTIF

Appréhender les différences hommes/femmes dans le corps en mouvement.

Distinguer dans les APS les différences H/F socialement construites, de celles qui sont le « produit du biologique ».

FINALITÉS

L'essentiel de la tâche consiste à prolonger le travail entrepris sur les conduites sexistes par une déclinaison *in situ*. Davantage que les conduites sexistes, c'est le rapport au corps qui est ici questionné ici.

MISE EN SITUATION

Les stagiaires sont en situation d'encadrer la pratique sportive. Pendant que certains stagiaires encadrent la pratique, en présence du formateur, les autres jouent le rôle de plastron.

Au cours des mises en situation, on notera tout ce qui relève d'une adaptation au genre, dans les consignes, l'aménagement du milieu, attitudes ou comportements de celui qui encadre...

Il est recommandé d'associer à ce travail le référent thématique qui tiendra, dans ce cas, le rôle d'observateur.

Ensuite il s'agit de dresser un bilan collectif et non stigmatisant de tout ce qui a été relevé et qui participe au renforcement des stéréotypes de genre.

Individuellement, cela passe par la prise de conscience qu'il existe des normes qui associent le masculin et le féminin à certaines activités. Et qu'il est possible par la vigilance et par l'éducation de les déconstruire progressivement.

Appliqué au sport, le processus de déconstruction consiste à faire en sorte qu'il soit aussi aisé pour une femme de pratiquer de la boxe ou encore du football, que pour un homme de pratiquer de la danse...

La finalité du travail est de progressivement s'affranchir des contraintes socioculturelles qui poussent hommes et femmes vers des pratiques différenciées...

LA LUTTE

Définition de la logique interne de l'activité :

- Acceptation/engagement dans une relation duelle à distance intime et gardes interpénétrées ;
- Motricité contrariée par l'emprise physique du partenaire ;
- Réciprocité : chaque participant est simultanément attaquant et défenseur ;
- Omniprésence de l'implication affective.

Concept du cycle « lutte mixte » :

L'engagement des deux partenaires dans un corps-à-corps participe de l'acceptation et du respect de l'autre (l'autre étant une personne du sexe opposé) et de son corps : l'approche, le contact, avec le corps de l'autre est inhérent et indissociable d'une activité d'opposition de préhension. **Cette expérience permet d'éclairer notamment que le corps-à-corps entre deux personnes de sexe différent peut s'envisager en dehors de toute intention de séduction ou de domination.**

Cette mise en jeu du corps fait des activités d'opposition un support à discussion autour des questions de genre.

Ainsi, il peut être évoqué durant la formation les questions de mixité garçons/filles : comment jouer de cette mixité en fonction des participants ? Faut-il imposer une mixité ou une séparation des sexes ? Chez les enfants, cette mixité va souvent de soi, le rapport au corps est plutôt décomplexé et les différences corporelles restent minimales. Les rapports entre filles et garçons semblent plus problématiques à partir de l'adolescence.

Les séquences de formation sont donc un lieu privilégié pour évoquer l'impact des changements corporels et psychologiques sur la perception garçons-filles. Ainsi nous remarquons qu'en laissant les participants libres de choisir leurs partenaires, ceux-ci vont souvent s'orienter vers ceux de leur propre sexe et progressivement évoluer vers une mixité.

Cette mise en jeu du corps est aussi problématique pour certains stagiaires. Il faut, comme pour chaque public, une phase d'adaptation à ces nouvelles relations avant d'accepter le contact avec l'autre. La distance de contact est donc progressive (éloigné=>proche=>intime) et par expérience, les stagiaires commencent à se mixer à partir de la 3^e ou 4^e séquence. Après cette phase de « décomplexion », le débat sur le genre peut être entrepris....

Exemple de questions pouvant servir de support à débat :

En quoi les hommes et les femmes sont-ils différents ?

Pourquoi le sport n'est-il pas mixte ?

Les qualités sportives des hommes et des femmes sont-elles différentes ?

Etc.

Les questions de prises en compte des différences de motivations, de perceptions, etc. sont également évoquées durant ces débats : comment rendre accessible à tous, l'ensemble des disciplines sportives qu'elles soient connotées masculines ou féminines, de type loisir ou compétitive.

INITIATION A LA LUTTE (SEANCES 1 ET 2)¹

CONSIGNES POUR L'ANIMATEUR

Les jeux d'opposition sont à entreprendre dans l'ordre suivant afin de privilégier la progressivité de l'engagement. Il est également possible d'intercaler des séquences non mixtes, aux séquences mixtes. Il faut être vigilant aux comportements des participants, à l'expression de leur réserve quant aux exercices proposés. La mise en sécurité du groupe et des individus par l'animateur doit être un préalable aux différentes séquences.

La puce

Matériel : tapis, 6 foulards, chronomètre.

Objectif de la séance : esquiver, attaquer, coopérer.

Consignes aux joueurs : 6 joueurs portent un foulard dans le dos. La puce doit attraper le foulard. Lorsqu'il s'est fait prendre son foulard, le joueur s'immobilise jambes écartées. Ses co-équipiers peuvent le délivrer en passant entre ses jambes. La puce doit avoir immobilisé le plus de joueurs possible.

Consignes pour l'animateur : faire varier le temps imparti de 5 à 12 minutes maximum en fonction de l'âge et/ou de la condition physique des participants.

La maison

Matériel : tapis, plot

Objectif de la séance : tirer, pousser, accepter le contact de l'autre.

Consignes aux joueurs : après avoir délimiter une zone sur le tapis qui représente la maison., le propriétaire de la maison empêche l'autre joueur d'y pénétrer. Le temps peut être mesuré par un participant.

Consignes pour l'animateur : varier la forme de la maison, la position de départ (debout, à genoux), la manière de défendre (sans les mains).

« Le pot de glue »

Objectif de la séance : saisir. Accepter le contact. Contrôler son adversaire.

Matériel : tapis, chronomètre.

Consignes aux joueurs : un joueur « pot de glue » s'agrippe à une partie du corps de son adversaire : une jambe, un bras, sur le dos...

Le joueur « collé » doit détacher le « pot de glue ». Il doit maintenir le contrôle du membre défait pour l'empêcher de revenir.

Consignes pour l'animateur :

- les coups sont interdits ;
- varier le point d'attache et la résistance du « pot de glue » ;
- varier les positions de départ : couché sur le dos, à 4 pattes, debout, assis... ;
- varier le temps de jeu.

Mise en perspective : les activités physiques et sportives (APS) participent à la construction de codes de comportements et à un engagement corporel différencié en fonction du sexe. L'utilisation de la lutte peut permettre de sensibiliser les participants à la distinction homme/femme dans la mise en jeu du corps. Les jeux d'opposition sont des activités privilégiées pour se découvrir et découvrir de nombreuses dimensions de la relation au corps de l'autre.... Confrontation, collaboration, esquive, coopération, acceptation du contact de l'autre et affectivité sont quelques-unes de ses dimensions. Mais qu'en est-il lorsque le corps de l'autre est autre ? Lorsqu'il l'autre est de sexe opposé, la relation à l'autre se trouve modifiée. Parce qu'elle suppose d'aborder le corps à corps en fin de cycle de formation, il est proposé d'utiliser la lutte (avec des situations de mixité) comme support d'intervention pour sensibiliser les participants aux différentes dimensions de la relation au corps sexué de l'autre.

OBJECTIF

Sensibiliser une équipe pédagogique à mieux repérer et appréhender des situations sexistes dans le métier de formateur..

AU PRÉALABLE

Les intervenants impliqués dans la formation des animateurs, éducateurs sportifs ne sont pas toujours sensibilisés au thème de l'égalité homme femme dans le sport.

Un manque de repères sur les différences hommes-femmes, notamment entre ce qui est socialement construit et ce qui est de l'ordre du biologique, est source de conduite discriminante.

En outre, il arrive qu'en formation, la mixité donne lieu à des comportements discriminants voire même sexistes et violents que les intervenants ne sont pas toujours en capacité de décrypter et de gérer.

Pour répondre à différents cas de figure, une séquence de formation dédiée aux formateurs de formateurs sur le thème de « l'égalité et de la mixité entre les femmes et les hommes dans l'exercice du métier de formateur » est proposée ici.

COMPÉTENCES ATTENDUES

Le constat qui est dressé montre le besoin de travailler sur la compétence à :

- être capable de repérer les codes de conduite qui, bien que passant la plupart du temps inaperçus, sont pourtant discriminants ;
- être capable de repérer ce qui est socialement construit (et qui peut être déconstruit) ;
- être capable de repérer les freins à l'accès à certains espaces sociaux dont le sport ;
- être capable d'interroger ses propres pratiques de formateur sur la question de la mixité de sexe ;
- être capable de réinvestir ses nouveaux savoirs pour une meilleure réalisation de la mixité sur le terrain de la formation.

Ce constat et cet objectif de mixité induisent un travail en amont sur la prise de conscience des représentations de genre et stéréotypes sexistes afin de parvenir à interroger et modifier durablement les comportements personnels et professionnels.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE envisagée

3 mises en situation suivies de débriefing collectifs devant conduire, in fine à un code de conduite déterminé et partagé par l'ensemble de l'équipe (Charte tacite au sujet de la mixité dans l'exercice du métier de formateur)

Public ciblé directement : professeurs de sport, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, de façon plus générale tout intervenant dans les organismes de formations aux métiers du sport et de l'animation.

Public ciblé in fine : éducateurs, animateurs sportifs et socioculturels.

OBJECTIF

Interroger son propre positionnement au regard de la question de la mixité de sexe à travers ses pratiques de formateur.

Fiche d'animation
à destination du
formateur
de formateur

Cycle de formation :
la mixité de genre
dans l'exercice de
métier de formateur

PRÉPARATION DE LA SÉQUENCE DE FORMATION D'UNE DEMI-JOURNÉE :

Matériel :

Pour animer cette demi-journée il est nécessaire de disposer de :

- la fiche d'animation « la copine paquetée » (Cf. ci-après) ;
- la fiche d'animation du jeu « prenez position ! » ;
- la fiche « animer un photolangage » (Cf. ci-après)
- les fiches supervision :

http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-peda9-sv-copine_paquetee.pdf

<http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-peda8-sv-photolangage.pdf>

- des photos et illustrations pour le photolangage (sélectionnées au préalable magazine, livres).

Support de formation supplémentaire à prévoir :

- les chiffres-clés de la féminisation du sport ;
- l'image de l'homme et de la femme dans le sport ;
- la description des processus de construction des représentations et des stéréotypes fournis dans le guide ;
- une information sur les outils mis à disposition par le PRN SEMC fournis dans le guide.

Trame d'animation :

Présentation du protocole complet

1- Rappel des règles de confidentialité et de non jugement dans le but de mise en sécurité du groupe.

2- Présentation des objectifs de la ½ journée et des rôles, notamment le rôle de supervision.

3- Présentation des 3 exercices, mis en situation à partir de cas concrets et commande de la supervision
(détaillée dans les fiches ci-dessous).

Exercice n°1 : les cas de « La copine paquetée »

Séance pratique avec processus d'animation suivie d'un débriefing :

Il s'agit de la présentation d'un cas concret et réel (cf page 44).

Exercice n°2 : jeu « prenez position »

Séance pratique (avec processus d'animation) suivie d'un débriefing :

Se reporter à la fiche Animer le jeu « Prenez position » (cf page 29).

Exercice n°3 : photolangage

Travail d'évocation à partir de photos et débat (cf page 45).

L'HISTOIRE À RACONTER....

.... Lors d'un travail de présentation personnelle de stagiaires qui venaient d'intégrer une nouvelle formation de niveau 4, chaque stagiaire devait se présenter à l'aide d'un dessin qu'il devait ensuite expliciter individuellement devant le groupe. Quand vient le tour d'un jeune garçon de 18 ans dont le dessin fait apparaître deux silhouettes. L'une est debout, l'autre est couchée au pied de la première. Il explicite son dessin en disant : « Là c'est moi... et à mes pieds, c'est ma copine que je viens de paqueter¹ ». Filles et garçons qui composent la nouvelle promotion rient tous à cette présentation...

SUPERVISION

Noter la distribution des réponses des formateurs aux trois questions (disparité ou réponse normée ?)

Télécharger ici la fiche servant à organiser la supervision :

http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-peda9-sv-copine_paquettee.pdf

Complétez la fiche de supervision de vos remarques (reportez-vous à la fiche « supervision de l'exercice 1 »).

La grille de supervision est une grille de lecture que l'on applique aux réponses individuelles.

ÉTAPE 1

Suivez la procédure suivante :

1- Distribuer des feuillets A5 (feuilles A4 que vous aurez, au préalable, coupées en 2)

2- Récit du cas de la « copine paquetée »

3- Énoncer les consignes suivantes : « à partir du cas concret qui vient d'être exposé, répondre spontanément une à une à ces questions »

- **Que ressentez-vous ?**

Consignes : on attend une réponse précise et spontanée, explicitant au mieux votre état émotionnel.

- **Confronté à cette même situation, comment réagiriez-vous ?**

Consignes : on attend une réponse précise en termes d'action.

- **Quelles conséquences sur la suite de la formation ?**

Consignes : il peut y avoir plusieurs réponses.

4- Collecte des feuillets A5 et redistribution aléatoire dans le groupe.

5- Tour de table

Lecture des réponses et positionnement individuel vis-à-vis des réponses lues.

Consignes : lire les réponses et réagir en donnant votre avis

Animation débat : échanges

ÉTAPE 2

Premier débriefing à l'aide de la fiche supervision 1 :

Retour de la supervision :

Supervision : mesure de l'implication différenciée des formateurs ;
et de l'implication des formateurs »

De « je gère pas » => « je gère de façon très radicale »

De « émotion » à => « atonie »

¹- Expression provençale qui signifie mettre un coup, cogner...

PRÉPARATION

Choisir des photos, illustrations, tableaux ou tout support visuel même très éloignés du sujet... paysage, objet etc. Les disposer ensemble sur la table, sans ordre précis, face visible.

CONSIGNES

En s'inspirant des images à disposition, répondre à ces deux questions

- Quelle est votre vision de la femme aujourd'hui ?
- Comment considérez-vous la relation homme /femme ?

RIP

5 minutes : choix de la photo et prise de parole 1 à 2 minutes par personne

CONSIGNES POUR L'ANIMATEUR

(Supervision photolangage) : repérer les réponses à l'aide de la double grille de lecture fournie : télécharger ici la fiche servant à collecter les réponses des participants :

<http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/public/fiche-peda8-sv-photolangage.pdf>

Les réponses émotives :

- Joie ;
- Surprise ;
- Haine ;
- Tristesse ;
- Envie ;
- Peur ;
- Colère.

Les réponses de posture :

- Complémentarité ;
- Coopération -Partage ;
- Equilibre ;
- Séduction (domination librement consentie ;)
- Opposition ;
- Rivalité - concurrence ;
- Domination.

DÉBRIEFING MÉTIER

Travail en équipe : le sexe est en jeu ... au-delà des mots : le comportement.
Discours et comportement variant en fonction du sexe et non de l'individu.

PRÉPARATION D'UN BILAN À FROID À ENVOYER PAR MAIL

- Question 1 : qu'est-ce que cette séance m'a apporté ?
Question 2 : mes perceptions ont-elles évolué ?
Question 3 : quelles conséquences sur mon métier ?
Question 4 : quelles suites à donner à cette ½ journée ?

OBJECTIF

Sensibiliser au plafond de verre, comprendre notamment les mécanismes du déterminisme pour mieux les déjouer. Le manager, porteur de sens, capable de faire émerger un consensus.

MÉTHODOLOGIE

La technique de vision partagée, technique d'animation de groupe, est utilisée afin d'optimiser la production du groupe.

Cette technique a pour objectif :

- de mener une réflexion collective autour d'une ou plusieurs problématiques choisie(s) par le mandant ;
- d'avoir une vision partagée écrite permettant de définir une stratégie, un plan d'action... ;
- de soumettre à validation des responsables, des priorités définies collégialement... ;
- de communiquer des informations relatives à la production des ateliers.

Les atouts de la méthode :

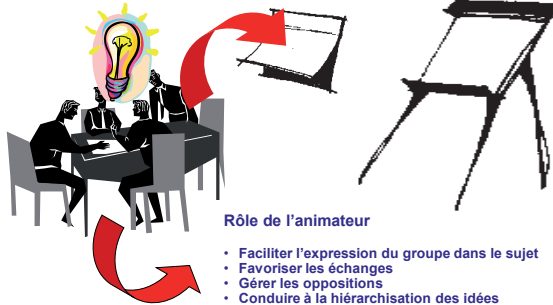
- elle permet de structurer un débat, en respectant les étapes que doit comporter toute réunion : recenser, organiser, décider ;
- elle oblige les participants à la rigueur, par la rédaction d'une phrase courte pour exprimer une idée ;
- elle favorise l'expression de tous indépendamment des capacités d'expression orale ;
- elle autorise l'anonymat des auteurs, lorsque cette condition est requise ;
- elle favorise l'émergence d'une synthèse et la formalisation de plans d'action concrets ;
- elle facilite la hiérarchisation des priorités au moyen d'un vote ;
- elle donne aux participants la restitution parfaite de leurs travaux, le compte-rendu étant une photographie des panneaux construits ensemble.

Les règles de fonctionnement à exposer aux participants :

- vision partagée = une discussion par écrit ;
- chacun note une idée par carton ;
- on rédige une phrase courte (pas de mots isolés) ;
- on peut ne pas être d'accord ;
- on peut compléter son argument ;
- on gère son temps de parole ;
- on écrit lisiblement ;
- l'auteur ne se désigne que s'il le souhaite.

Les temps forts illustrés....

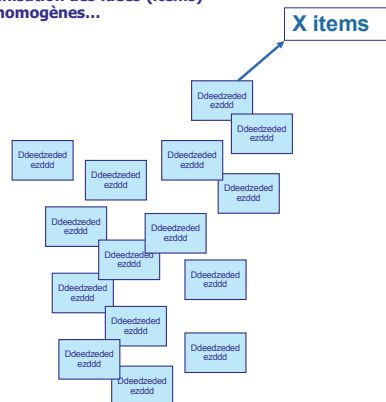
- 1** Production par chacun, en même temps, de toutes les idées inspirées au groupe par la question posée...



9

- 2** Rassemblement puis organisation des idées (items) par le groupe en thèmes homogènes...

Une même
question
posée à tous...

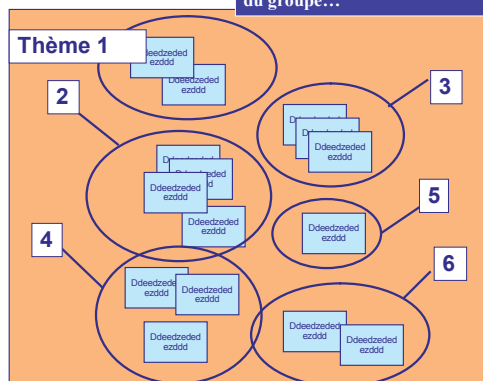


10

Fiche de formation
du chef de
projet (DEJEPS
coordonnateur),
du directeur de
structure (DESJEPS),
du dirigeant

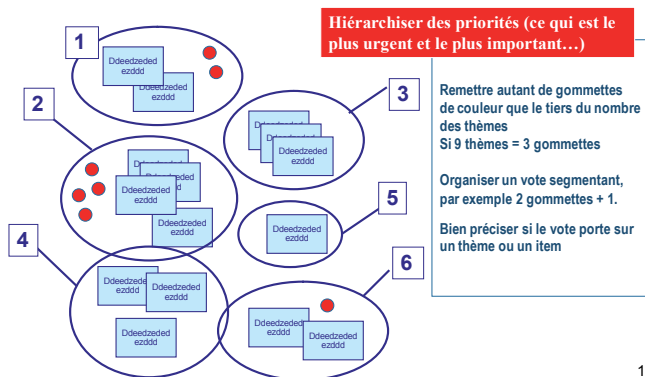
3 Compte rendu des travaux (photographie des panneaux) à

Une vision claire, structurée
et exhaustive de l'expression
du groupe...



11

4 Eventuellement : Le vote



12

L'objectif est de sensibiliser les équipes aux avantages d'une gestion équitable « responsable » des parcours professionnels homme/femme en entreprise ; en vue d'accompagner les femmes pour affirmer leurs compétences, construire leurs réseaux, valoriser leur savoir-faire...

Le cadre général de la réflexion à proposer :

L'égalité homme/femme, mythe, réalité ou espoir ? Et plus particulièrement le thème de la femme dans le monde de l'entreprise :

« Au-delà d'un monde gris flanelle » ;

« Les espaces économiques au regard du genre » ;

« La place des femmes dans l'entreprise, dans l'association ».

Fiche de formation
du chef de
projet (DEJEPS
coordonnateur),
du directeur de
structure (DESJEPS),
du dirigeant

Exemple de vision partagée à conduire en lien avec les conduites sexistes

Q1 : Quel regard portez-vous personnellement sur l'égalité Homme/Femme ?

Q2 : Quels sont les deux principaux freins à l'accès aux responsabilités des femmes dans votre entreprise , votre association, votre club... ?

Q3 : Quelle peut-être votre contribution immédiate à l'égalité Homme /Femme dans votre entreprise, votre association, votre club..., ?

Q4 : Quelles actions l'entreprise, l'association, le club doit-il ou elle mettre en place pour favoriser l'égalité Homme/Femme dans son espace ?

Durée totale de l'animation : 4 heures



Photo : Exemple de rendu visuel d'une vision partagée.

La conception de ces outils et leur utilisation en face-à-face pédagogique visent à développer, chez les participants-cible, une acuité à distinguer « ce qui relève du biologique » et « ce qui relève du socialement construit ». Ce travail « de décentration sociale » entrepris, ils sont davantage conscients des conditions d'entrée à tout espace social des femmes et des hommes.

Les outils de formations utilisent fréquemment le thème du sport car l'équipe pédagogique a présupposé que la singularité du sport au plan du sexisme place le public dans des conditions pédagogiques propices à développer un regard nouveau et critique à l'égard du déterminisme social dont nous sommes tous les produits...

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE I

BLOGS ET SITES INTERNET

- Sexisme Ordinaire

Encyclopédie Larousse

<http://www.sexismeordinaire.com/qu-est-ce-que-le-sexisme-ordinaire>

- Comportements sexistes et violences sexuelles

Prévenir, repérer, agir, guide d'intervention en milieu scolaire. Ministère de l'éducation nationale, direction générale de la cohésion

http://media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/05/3/comportements_sexistes_et_violences_sexuelles_162053.pdf

- Les fiches-métier

<http://www.onisep.fr>

CHAPITRE II

BLOGS ET SITES INTERNET

Les chiffres-clés de la féminisation du sport sont téléchargeables sur le site du PRN SEMC :

<http://doc.semc.sports.gouv.fr>

OUVRAGES ET ARTICLES

- AUSTIN, (W.) (1977). Equity Theory and Social Comparison Process, in J. M. SULS, R.C. MILLER (eds), Social Comparison Processes, Washington, DC, Hemisphere.
- BOURDIEU (P.) (1998), La domination masculine, Paris, Seuil, coll. Liber.
- BRONNER (G.) et SAUVAYRE (R.) (2011), Le Naturalisme dans les sciences sociales, Hermann Éditeurs.
- CANGUILHEM (G.), 2005, Le normal et le pathologique, Paris, PUF.
- CARTON (G.-D.), 2011, Eloge du changement, 3^e édition, Paris, Pearson Education France.
- COUBERTIN (P.) (De) (1912) Les femmes aux jeux olympiques, in Revue Olympique, N° 79, juillet 1912 p.109 à 111
- HASTINGS M., NICOLAS L., PASSARD C. (2012), Paradoxes de la transgression, Paris, CNRS Edition.
- HERITIER (F.) (2007), Masculin-féminin, vol.2, Paris, éditions Odile Jacob
- LEYENS, (J.-Ph.), YZERBYT, (V), SCHADRON, (G.) (1994). Stereotypes and social cognition. London : Sage. Traduction française (1996). Stéréotypes et cognition sociale. Bruxelles : Mardaga
- LHOTELLIER (A.) (2001), Tenir Conseil /Délibérer pour agir, Seli Arslan.
- LIOTARD (P.), TATU-COLASSEAU (A.), rapport Femmes et sports 2011, non édité.
- LOUVEAU (C.) (2000) : Femmes sportives, corps désirables, Le monde diplomatique.
- MAHUET (S.) (2013), Ecadim la transgression, Trajectoire Manager Sport, INSEP, non édité.
- TATU-COLASSEAU (A.) (2010) Comment devient-on dirigeante d'une association sportive locale ? des processus de transmission à l'œuvre en lien avec les rapports sociaux de sexe in Staps N°90.

BLOGS ET SITES INTERNET RESSOURCES NUMERIQUES

- Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport. MJSEPVA, Octobre 2014

<http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guidejuridique.pdf>

(à partir de novembre 2014. Avant novembre 2014, la version 2013 est disponible sur ce lien).

- Feuille de route de l'égalité entre les femmes et les hommes- ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

http://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/DEF-Feuille_de_Route_sports_jeunesse.pdf

<http://www.ladominationmasculine.net/videos/128.html>

- **La dialogique selon Edgar Morin**

<http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b12c1.php>

- **Le sexisme dans la publicité**

<http://www.advertisingtimes.fr/2010/07/le-sexisme-dans-la-publicite-en-45.html>

- **Le sexisme est-il une discrimination ?**

http://doc.semc.fr/documents/Public/guide_juridique_prevention_lutte_violences_sport_11012013.pdf

- **Le sexisme : les regards du droit**

<http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/5-114.pdf>

CHAPITRE III

OUVRAGES ET ARTICLES

- BOURDIEU (P.) PASSERON (J.-C.) (1964), Les héritiers, éd. minuit.
- BRONCHART (B.) (1991), les jeux d'opposition in REVUE EPS 1 n°52.
- CARTON (D.-G.) (2011), Eloge du changement, méthodes et outils pour réussir un changement individuel et professionnel, village Mondial
- CHAPONNIERE (C.) et (M.) (2006), La mixité, Chaponnière, Infolio éditions
- GUILLAUMIN (C.) (1992). Sexe, Race et Pratique du pouvoir. Côté femmes, Paris
- GOFFMAN (E.), (1970) Comment se conduire dans les lieux publics ?, traduit du canadien, collection études sociologiques, Economica
- HURTIG (M.-C.) et PICHEVIN (1985), La variable sexe en psychologie, donnée ou construct ? Cahiers de psychologie cognitive.
- JOHNSON (S.) (1998), Qui a piqué mon fromage ? M. LAFON.
- LOUVEAU (C.), DAVISSE (A.) (1998), Sport, école, société : la différence des sexes. L'Harmattan, Paris.
- LOUVEAU (C.) (2000), Femmes sportives, corps désirables, Le monde diplomatique, Archives du mensuel.
- MOLLARD (M.-C.), (sous la direction de (C.) SCHNEGG) (2007), L'éducation physique et sportive : lieu de cristallisation des rapports sociaux de sexe ?, Université de Genève.
- OAKLEY A. (1976) Sex, gender and society, édition non communiquée.
- POCIELLO C. (1981) (dir.), Sport et société, Vigot.

BLOGS ET SITES INTERNET :

- **Tous différents tous égaux, le kit pédagogique du conseil de l'Europe**

http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/archives/educational_resources/education_pack/Kit%20pedagogique.pdf

- **Les frises histoires**

<http://www.semc.sports.gouv.fr/newsletter/pub/outils/frises.pdf>

- **Les outils de formations des céméa**

<http://www.cemea.asso.fr/aquoijouestu/fr/outils-pedagogiques>

FICHE-CONCEPT ET FICHE-REPERE

BLOGS ET SITES INTERNET

- **Le site du Conseil de l'Europe :**

http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/equality/03themes/gender-mainstreaming/index_fr.asp

OUVRAGES ET ARTICLES

- BEAUVOIR S. (de) (1949), Le deuxième sexe I, Paris, Gallimard, rééd. 1976
- CHAPONNIERE (C.) et (M.) (2006), La mixité, Chaponnière, Infolio éditions
- CHOCQUET (M.), LEDOUX (S.) (1994), Adolescents : enquête nationale, INSERM
- DAVISSE (A.), Delaunay (M.), GOIRAND (P.), ROCHE (J.), SENERS, (P.) (1998), 4 Courants de l'EPS de 1985 à 1998, Vigot
- GOFFMAN (E.), (1970) Comment se conduire dans les lieux publics ?, traduit du canadien, collection études sociologiques, Economica
- GUILLAUMIN C. (1992). Sexe, Race et Pratique du pouvoir. Côté femmes, Paris
- HURTIG M.-C. et PICHEVIN (1985), La variable sexe en psychologie, donnée ou construct ? Cahiers de psychologie cognitive, 5, 187-228
- POCIELLO C. (1981) (dir.), Sport et société, Vigot
- STOLLER R. (1968), Sex and Gender, Hogarth.
- VOUILLOT (F.) (2002), Construction et affirmation de l'identité chez les filles et les garçons, les femmes et les hommes de notre société, (dir. avec C. Marro), L'orientation scolaire et professionnelle, numéro spécial, Vol. 34, 2002.

